

**aFCM**

Association Française  
de Cautionnement Mutuel

**aFCM**

2021  
BULLETIN



# Hommage à Jean Bayle-Lespitau

Président d'Honneur de l'A.F.C.M.

par Christian GUICHETEAU



Jean nous a quittés.

Il y a un peu plus de deux ans, alors qu'il était hospitalisé, il m'avait appelé pour me dire qu'un jour il ne serait plus là, qu'une cérémonie comme celle de cet après-midi serait organisée et qu'il souhaitait que j'y prononce quelques mots.

Cela m'avait laissé sans voix et comme je protestais que tout ceci était prématuré, il avait réitéré sa demande et indiqué qu'il avait dit à son fils Pierre de me transmettre divers documents afin que j'aie des éléments de sa biographie éventuellement inconnus de moi. Ce que Pierre a fait quelques jours plus tard.

Jean était un homme prévoyant.

Je lui ai promis que je le ferai et c'est pourquoi je suis devant vous...

... pour parler de Jean.

Mais de quel Jean ?

Jean le Béarnais ;

Jean l'apprenti journaliste à *La Dépêche du Midi* ;

Jean le jeune appelé, officier dans le sud-ouest algérien ;

Jean et sa remarquable carrière de fonctionnaire ;

Jean le passionné de basket ;

Jean Président de l'A.F.C.M. ;

Jean et la Fondation de l'Avenir ;

Jean l'humaniste fidèle à des valeurs de gauche et au souvenir de Pierre MENDES-FRANCE ;

Jean l'épicurien ;

Jean l'homme, le père, le compagnon, l'ami.

Jean était effectivement Béarnais car né à Pau le 17 juin 1929 ; il aurait eu 92 ans dans quelques jours. Rien que son nom, BAYLE-LESPITAU, fleure bon la noblesse Gasco-Béarnaise.

Il avait gardé, outre son accent, une grande fidélité au Béarn et à sa ville natale dans laquelle il retournait régulièrement avec plaisir et il parlait souvent de son amitié avec André LABARRERE, l'ancien Maire de Pau, car ils étaient de la même génération.

Il avait fait ses études primaires à Bizanos où résidaient ses parents ; son père était Secrétaire de Mairie, et il avait gardé le souvenir d'un instituteur comme on n'en faisait plus, disait-il, qui avait fait de lui un bibliophage assidu et un élève particulièrement réceptif aux leçons de morale et de citoyenneté.

Il avait ensuite rejoint le lycée Louis BARTHOU à Pau où il avait décidé de se présenter à la première partie du baccalauréat à la fin de la seconde avec un an d'avance. Il avait réussi ce challenge, on était en 1945 et il avait 16 ans. Et l'année suivante il aura son baccalauréat en mathématiques élémentaires avec mention.

Jean était un homme pressé.

Après le baccalauréat et un court passage au lycée MONTAIGNE de Bordeaux où il aurait pu préparer le concours d'entrée à l'Ecole Polytechnique, il avait préféré retourner à Pau où, à côté d'études de licence en droit, il pouvait à nouveau goûter au plaisir du rugby, du basket ou de la pelote basque.

Alors qu'il était étudiant, il avait trouvé le temps et l'opportunité de tâter du journalisme en devenant correspondant de *La Dépêche du Midi*. Et cela lui avait plu à tel point qu'il aurait pu en faire un métier. Et il donnait tellement satisfaction à la direction de ce journal que celle-ci, soucieuse de s'attacher ses services, lui proposera son intervention lors de son incorporation au service militaire pour assurer son maintien à ses côtés.

Mais vous connaissez Jean comme moi et il n'avait pas voulu jouir d'une telle faveur.

Jean était un homme droit qui avait, dès cette époque, des valeurs affirmées.

Et il s'était donc retrouvé affecté en octobre 1949 au 3<sup>e</sup> Bataillon du 13<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Sénégalais à Miliana dans le sud-ouest d'Alger. Bien sûr, il avait suivi le peloton des officiers de réserve pour sortir dans les premiers rangs et servir en tant qu'aspirant, et depuis il était sous-lieutenant de réserve. Il avait aimé l'Algérie et ce séjour dont il me parlait souvent sachant que mon épouse est franco-algérienne et il continuait à suivre ce qui s'y passait, notamment l'actuel mouvement populaire du Hirak. Il avait aussi gardé de solides amitiés de cette époque parmi lesquelles un Basque dont il parlait souvent et avec lequel il correspondait régulièrement par téléphone.

« Le choix d'un métier est la chose la plus importante de la vie : le hasard en dispose. »

Cette citation de PASCAL s'applique parfaitement à Jean. En effet, et alors qu'une carrière de journalisme paraissait s'offrir à lui, il fut victime d'un accident de la route lors d'un reportage pour *La Dépêche du Midi* et au cours de sa convalescence un ami lui parla d'un concours du Trésor et de la toute nouvelle Ecole Nationale des Services du Trésor créée en 1946. Il passait le concours en octobre 1951 par goût du défi et « pour voir » et ce coup d'essai fut un coup de maître puisqu'il sortit major de la promotion « Evolution » !

Jean était un homme brillant qui réussissait tout ce qu'il entreprenait.

Alors qu'il aurait pu être polytechnicien, journaliste ou poursuivre une carrière dans l'armée après son service militaire, le voilà rejoignant l'Ecole Nationale des Services du Trésor, et pour ce faire il était monté à Paris (c'est ce que l'on dit quand on est originaire du sud du pays).

Il en était sorti bien sûr Major bien qu'étant distrait, selon la rumeur, par les appâts de quelques Parisiennes qui découvraient ce jeune provincial athlétique, charmeur et plein d'humour. Et il sera plus tard, de 1958 à 1969, un maître de conférences dans cette école dont l'enseignement en matière de dépense publique fera autorité et sera unanimement loué.

Son classement le lui permettant, le voilà de retour à Pau, affecté à la Trésorerie Générale et dès sa première notation son supérieur notera qu'il était « un agent de valeur exceptionnelle qui devrait rapidement accéder au grade de chef de service si toutefois il ne réussit pas le concours de l'E.N.A. ».

Au cours de cette période paloise, son T.P.G. lui confiera l'intérim de la perception de Garlin assaillie par le poujadisme dans la région du Madiran et confronté à un mouvement de refus du paiement de l'impôt. Il maîtrisa cette rébellion avec, disaient ses supérieurs, une efficacité époustouflante, en administrant aux contribuables un traitement savamment dosé d'inflexibilité et d'affabilité.

Nous sommes en 1956, Jean avait 27 ans et était déjà considéré comme un manager hors pair.

Il s'était marié à Pau en juin 1954 à Maguy, décédée il y a quelques années, et Pierre leur fils unique naîtra en avril 1961.

Au lieu de passer le concours de l'E.N.A., il avait alors préféré rester au sein des Services du Trésor, dans lesquels il se sentait bien, et passer le concours d'Inspecteur du Trésor (on ne disait pas encore Inspecteur Principal) qui ouvrait l'accès aux responsabilités de vérificateur puis de fondé de pouvoir de Trésorerie Générale. Et il en était sorti... Major !

Sa réputation paloise l'ayant précédé, le Directeur de la Comptabilité Publique de l'époque lui proposa d'intégrer directement le Service des Etudes de cette Direction le 1<sup>er</sup> juin 1958, sans passer par la case vérification. Il y rencontrera l'année suivante Jean FARGE, jeune Inspecteur des Finances, qui prenait la tête de ce service. De cette rencontre naîtra une amitié jamais démentie.

Jean FARGE, en parlant de cette période, disait, je le cite : « nous formions une équipe restreinte, constituée d'une demi-douzaine de personnes, dont Jean était le benjamin, d'origines et de formations diverses et qui avait de l'entrain, qui savait associer la détente aux efforts les plus intenses, le travail à l'humour, le sérieux au rire ». Et il ajoutait que Jean n'était pas le dernier dans tous ces registres car notamment friand d'énormes blagues et inventif au point de transformer le service en magasin de « farces et attrapes » destinées à piéger l'un ou l'autre des membres de l'équipe.

Jean était devenu un fonctionnaire sérieux, jugé de haut potentiel, tout en gardant un humour de potache.

En 1968 il était nommé Directeur adjoint des Services du Trésor et affecté comme adjoint au Receveur Général des Finances à Paris où il fut notamment chargé de la délicate dissolution-fusion-absorption de la Trésorerie Générale de la Ville de Paris.

En 1972 il accédait aux fonctions de premier fondé de pouvoir de la Recette Générale des Finances de Paris et le Receveur Général l'appréciait en ces termes : « votre autorité unanimement reconnue, vos connaissances aussi étendues que précises, votre jugement clair, votre loyauté sans faille et votre dévouement de tous les instants ».

Tous ces mérites sont appréciés et récompensés car, début 1978, Jean devenait le premier Trésorier-Payeur Général de l'Assistance Publique à Paris. Il se fera remarquer dans cette fonction, une fois de plus, en rédigeant en quelques mois, à la demande de Raymond BARRE, alors Premier Ministre, et de Jean FARGE, devenu Ministre, un rapport d'exploration et de structuration de la gestion des organismes de Sécurité Sociale de 150 pages assorties de 50 propositions immédiatement opérationnelles.

En 1982 Jean découvrait de nouveaux horizons en étant nommé agent comptable, Chef des Services Comptables de la Caisse nationale de Crédit Agricole qui était alors un établissement public. Il allait y rester jusqu'à sa retraite.

En effet, quand en 1988 la Caisse Nationale avait été privatisée, et qu'il aurait dû rejoindre son corps d'origine, les dirigeants de la Caisse lui avaient demandé de rester et donc de quitter l'Administration. Ce que Jean fit sans hésiter tellement il se plaisait dans ce milieu et dans cette institution où finalement il aura passé le plus de temps dans sa carrière. Il disait que c'était une maison qui sortait vraiment de l'ordinaire, d'une puissance et d'une capacité de mobilisation insoupçonnée et il appréciait l'esprit qui y régnait. Il en sera le Directeur de la Comptabilité Générale et de la Coordination.

Voilà trop rapidement résumée une carrière exemplaire de grand commis de l'Etat.

Jean FARGE que je cite encore disait de lui lors de la remise des insignes de la Légion d'honneur : « Vous avez été pour vos chefs le plus précieux des collaborateurs, pour vos collègues le plus loyal des camarades, pour les personnels confiés à votre garde, le patron le plus ferme mais aussi le plus attentif ».

Et Jean avait réussi cette gageure pour un provincial, de faire toute sa carrière à Paris et sans jamais occuper un poste territorial en qualité de Trésorier-Payeur Général.

Mais Jean avait aussi d'autres talents, d'autres passions. Tout d'abord le Basket Ball ; d'autres en parleront mieux que moi, où après avoir été Trésorier de la Fédération Française de Basket, il avait en 1987 présidé le Comité des Clubs de haut niveau qui débouchait en 1990 sur la Ligue Nationale de Basket dont il sera le premier Président jusqu'en 1999. Il contribuera aussi avec ses amis Espagnols et Italiens à créer l'Union des Ligues Européennes de Basket.

Jean avait aussi présidé l'Association Française de Cautionnement Mutuel de 1988 à 1997, importante structure, chère à mon cœur, dans les finances publiques françaises qui garantit à l'Etat le cautionnement des comptables publics, qui sont responsables personnellement et pécuniairement des fonds publics qu'ils manient et qui est ainsi un des piliers du système de Comptabilité Publique à la française. Il formait, à ce moment-là, avec Jacques ROCHE, qui présidait lui l'Assurance Mutuelle des Fonctionnaires, un duo complice et particulièrement explosif. Et je salue Nadine LESUEUR qui l'aida à diriger l'A.F.C.M. et son mari et ami Jacky.

Jean avait également été au côté du monde mutualiste, en 1987, lors de la création de la Fondation de l'Avenir, qui allait devenir un acteur majeur dans le financement de la recherche médicale, l'A.F.C.M. apportant un complément de fonds de dotation. Il était resté très proche de la Fondation de l'Avenir et de ses dirigeants (Etienne CANIARD, Dominique LETOURNEAU). La Fondation de l'Avenir, reconnue d'utilité publique en 1988, incarne le trait d'union entre le mouvement mutualiste et les acteurs de la santé publique. Jean y avait apporté sa rigueur et son sens de l'organisation et il avait continué à présider le Comité de Contrôle interne de la Fondation jusqu'en 2018.

Profitant de ses multiples casquettes, Jean avait initié un partenariat original entre le Basket et la Fondation de l'Avenir qui perdure encore. Et avec Dominique LETOURNEAU j'avais souhaité il y a quelques années qu'un des trophées attribués tous les deux ans par la Fondation de l'Avenir pour récompenser des chercheurs soit financé par l'A.F.C.M. et porte le nom de Jean BAYLE-LESPITAU.

Si vous avez bien suivi, pendant plusieurs années à partir de la fin des années 80, Jean était à la fois Directeur de la Comptabilité Générale du Crédit Agricole, Président de la Ligue Nationale de Basket, Président de l'A.F.C.M. et Président du Comité de Contrôle interne de la Fondation de l'Avenir. Il était également un des rédacteurs de *La Revue du Trésor*.

Et vous qui le connaissez savez qu'il ne négligeait aucune de ces fonctions. Jean avait une très grande puissance de travail et savait s'organiser.

Jean était un humaniste, qui avait rencontré Pierre MENDES-FRANCE dont il avait été une des plumes et il se reconnaissait dans cette figure morale emblématique de la gauche qui représentait pour lui le symbole d'une conception exigeante de la politique. Il était resté fidèle à ces valeurs de gauche et s'inquiétait encore ces derniers temps de la montée des extrémismes et des risques de voir l'extrême droite arriver prochainement au pouvoir.

Jean était un épicurien, un bon vivant, qui adorait raconter des histoires drôles, faire des blagues notamment à Jean-Luc NODENOT qui était ces dernières années une de ses cibles préférées. Il y a encore quelques semaines il me disait au téléphone que, c'était l'ouverture de la pêche, et qu'il n'avait pas encore trouvé la blague qu'il allait lui faire.

Et il était, entre autres, Commandeur de l'Ordre du Bontemps, du Médoc et des Graves et Chevalier du Tastevin du Clos Vougeot. Sans parler de son amitié avec la famille DUBOSCQ, propriétaires du domaine Haut Marbuzet, breuvage dont les caves de l'A.F.C.M. n'ont jamais manqué !

Jean était enfin un père et un compagnon aimant et attentionné pour Pierre son fils, pour Martine sa compagne et un ami fidèle pour un certain nombre d'entre nous, présents comme absents aujourd'hui.

Cette vie unique et exemplaire a été aussi marquée par de nombreuses récompenses : c'est ainsi qu'il a reçu le rouge de la Légion d'Honneur et le bleu de l'Ordre National du Mérite pour sa riche carrière professionnelle, le vert du Mérite Agricole pour son passage remarqué à la Caisse Nationale du Crédit Agricole et le violet des Palmes Académiques pour son action à la Fédération de Basket.

Une aussi riche et attachante personnalité, qui avait su rester simple, va manquer à Pierre son fils, à Martine sa compagne que je salue tous les deux et à tous ses amis. Mais il restera vivant dans nos cœurs et dans nos mémoires tant que nous continuerons à nous souvenir de lui.

Qu'il repose en paix.

<b>Hommage à Jean BAYLE-LESPITAU</b>	<b>3</b>
<b>Organigramme</b>	<b>7</b>
<b>Assemblée Générale du 11 mai 2021</b>	
– Préambule du Premier Vice-Président	9
– Hommage aux collègues disparus	10
– Rapport moral	11
– Rapport financier	14
– Situation du secteur immobilier	16
– Rapport du Commissaire aux Comptes	21
– Projets de résolutions	22
– Examen des projets de budgets pour l'exercice 2021	23
– Elections : Comité de Direction	25
Honorariat	26
Président	28
<b>Intervention de M. Vincent BOUILLAGUET</b>	<b>29</b>
<b>Intervention de M. Jean-Luc NODENOT</b>	<b>31</b>
<b>Intervention de Mme Marion LORNE</b>	<b>33</b>
<b>Remboursement des fonds de réserve en 2020</b>	<b>35</b>
<b>Débets versés</b>	<b>35</b>
<b>Situation des adhérents cotisants</b>	<b>36</b>
<b>Les comptes</b>	<b>38</b>
– Annexes des comptes annuels	42
– Portefeuille	56
<b>Projets de budgets pour 2021</b>	<b>60</b>
<b>Actions sociales de l'Association</b>	<b>64</b>
<b>Elections des Délégués</b>	<b>67</b>
<b>Adresses et contacts</b>	<b>82</b>

## **M. Vincent BOUILLAGUET**

Président, Inspecteur Divisionnaire Hors Classe,  
Direction Départementale des Finances Publiques du Lot  
190, rue Wilson  
46009 Cahors Cedex 09

## **M. Patrick D'ANGELO**

1<sup>er</sup> Vice-Président, Inspecteur Divisionnaire Hors Classe,  
Paierie Régionale de Normandie  
5, rue R. Schuman  
76000 Rouen

## **Mme Sonia ROUCAUTE**

Vice-Présidente, Inspectrice Divisionnaire Hors Classe,  
Trésorerie Spécialisée  
12-14, boulevard de la République - BP 90341  
43012 Le Puy-en-Velay

## **M. C. DASNIERES DE VEIGY**

Vice-Président, Conseiller d'Administration Scolaire et Universitaire,  
Lycée Marceau  
2, rue Pierre Mendès-France  
28000 Chartres

## **M. Franck LEVEQUE**

Rapporteur Général, Directeur Départemental des Finances Publiques,  
Direction Départementale des Finances Publiques de Saône-et-Loire  
29, rue Lamartine  
71017 Macon Cedex

## **M. Laurent ROSE-HANO**

Trésorier, Comptable,  
Centre des Finances Publiques  
1, place de la Révolution Française  
90013 Belfort Cedex

## **M. Jean-Michel PUGNIERE**

Trésorier-Adjoint, Agent Comptable,  
A.N.S.M.  
147, boulevard Anatole-France  
93285 Saint-Denis Cedex

## **M. Olivier ARNOUX**

Secrétaire, Agent Comptable,  
C.P.A.M. du Bas-Rhin  
16, rue de Lausanne  
67090 Strasbourg Cedex

Président-Fondateur : **E. Duchatel †.**

Présidents d'Honneur : **Privat-Deschanel †, Wellhoff †, Grégoire †, Perrin †, Rey †, Della †, Bayle-Lespitau †, Guingand †, Papavoine †, Guicheteau, M<sup>me</sup> Assouline.**

Présidents Honoraires : **Bouvier †, Malot †, Papot †, Renard †, Servin †, Tournier-Lasserve †, Clément †, Menvielle †, Ferret †, Marqué †, Lescat †, Gaubert †, Bergounioux †, Ravin †, Founs †, Bonny †, Baret †, Auburtin †, Grandcoing, Capron, Chassagne, Lambert, Martin, Aubineau, Bes.**

<b>Mme Ghislaine BALA</b>	Agent Comptable, Budget Annexe Publications Officielles et Information Administrative 26, rue Desaix - 75015 Paris
<b>Mme Sophie BIASUTTI</b>	Conseillère d'Administration Scolaire et Universitaire, Lycée Montaigne - 118, cours Victor-Hugo - 33000 Bordeaux
<b>M. Claude BRÉCHARD</b>	Directeur Départemental des Finances Publiques, Direction Départementale des Finances Publiques 15 <i>bis</i> , rue Delille - 06000 Nice
<b>M. Lionel BOYER</b>	Comptable, Service des Impôts des Particuliers 308, square des Champs-Élysées - Courcouronnes - 91012 Evry Cedex
<b>M. Gérard CASADO</b>	Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques - Honoraire 5, rue des Cygnes - 74940 Annecy-le-Vieux
<b>Mme Joëlle CASTIGLIONE</b>	Agent Comptable du CRPCEN - Honoraire Les Rives de l'Oise - 5A, quai Bucherelle - 95300 Pontoise
<b>M. Jean-Gilles HOARAU</b>	Agent Comptable - Sorbonne Université 4, place Jussieu - 75005 Paris
<b>M. Yannick LE BRUN</b>	Agent Comptable EPLEFPA, Trésorerie Quimper Communauté 3, allée du Docteur-Aristide-Pilven - BP 1745 - 29107 Quimper Cedex
<b>M. Jean-François PAS</b>	Chef de Poste - Honoraire 11, rue du Faux-Juif - 45550 Saint-Denis-de-l'Hôtel
<b>M. Stéphan PEYROLLE</b>	C.A.S.U. du Lycée Lavoisier, 17, rue Henri-Barbusse - 75005 Paris
<b>Mme Marie-Thérèse ROBERT-MARTIN</b>	Comptable, Service des Impôts des Particuliers, Paris 5° 18-22, rue Geoffroy-Saint-Hilaire - 75230 Paris Cedex 05
<b>M. Pascal ROTHÉ</b>	Directeur Départemental des Finances Publiques Direction Départementale des Finances Publiques, Place Besagne - BP 1409 - 83000 Toulon
<b>M. Marc-Antoine VITTÉ</b>	Agent Comptable - R.I.E.P. 11, rue Louisa-Paulin - 19000 Tulle

# Préambule du Premier Vice-Président

Mesdames, Messieurs les Délégués, chers Amis,

Je déclare ouverte l'Assemblée Générale ordinaire et statutaire 2021 de l'Association Française de Cautionnement Mutuel.

J'ai immédiatement une pensée amicale pour notre Présidente Guylaine ASSOULINE qui a des ennuis de santé et ne peut être présente parmi nous, c'est la raison pour laquelle je préside en son nom cette Assemblée.

Au nom de la Présidente, de tous les membres du Bureau et du Comité de Direction, je vous souhaite la bienvenue par vidéo au siège de l'Association.

Notre tutelle, la Direction Générale des Finances Publiques, est représentée par Mme Marion LORNE, en charge de la mission responsabilité personnelle et pécuniaire des Comptables Publics.

L'ordre du jour, qui comporte cette année une séquence importante d'élections, est le suivant :

- Christian DASNIÈRES-DE-VEIGY, notre secrétaire, fera l'appel des délégués par visio-vote afin de vérifier que le quorum est bien atteint.
- Je rendrai ensuite un hommage aux collègues disparus depuis notre dernière Assemblée Générale.
- Puis je présenterai le rapport moral et d'activité au nom de Guylaine ASSOULINE.
- Sonia ROUCAUTE, la Trésorière, vous exposera ensuite le rapport financier.
- Ces exposés seront complétés par l'intervention de Patrick D'ANGELO, Vice-Président, sur l'immobilier.
- Nous aurons ensuite la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes par Stéphane MARIE et nous pourrons passer aux votes classiques des résolutions.
- Sonia ROUCAUTE vous soumettra le budget 2021 de l'A.F.C.M. avant la séquence des élections, élections d'abord au Comité de Direction puis à la présidence de l'A.F.C.M.
- Nous terminerons cette partie statutaire par les propositions d'honorariat.



M. Christian DASNIÈRES-DE-VEIGY

Nous aurons le plaisir d'accueillir Jean-Luc NODENOT, Président de l'A.M.F., qui nous fera le point sur la situation de notre assurance.

Je donnerai enfin la parole à Marion LORNE pour la clôture de cette matinée de travaux.

***Je demande à M. Christian DASNIÈRES-DE-VEIGY de procéder à l'appel des délégués, ou du moins de nous préciser que le quorum est bien atteint pour pouvoir délibérer.***

***Le Secrétaire déclare que le quorum est atteint.***

***Le préambule étant terminé, nous passons à la séquence suivante qui consiste à rendre hommage aux deux collègues disparus depuis la dernière Assemblée Générale.***



M. Vincent BOUILLAGUET

# Hommage aux collègues disparus

Je souhaiterais, à présent, rendre hommage aux collègues disparus depuis notre dernière Assemblée Générale.



Je voudrais d'abord vous rappeler la mémoire de **Bernard MASSON**, décédé le 5 septembre 2020, à l'âge de 67 ans.

Ancien Agent Comptable de l'Education Nationale, il avait essentiellement œuvré en Maine-et-Loire et Loire-Atlantique avant de se retirer, il y a peu, en Vendée, près des Sables-d'Olonne.

Elu Commissaire aux Comptes en 2005, il rejoint ensuite le Comité de Direction en 2012 et enfin le Bureau en 2015, pour y occuper les fonctions de Secrétaire, dans lesquelles il a brillé par la précision de ses procès-verbaux.

Il laissera le souvenir d'un collègue à l'humour très fin, au caractère affirmé et d'une grande force face à la maladie. Il n'a malheureusement pas résisté à l'opération de greffe qui devait l'en libérer.



Je rappelle également à votre souvenir le décès de **Jean-Pierre FOUILLON**, survenu le 5 janvier 2021, à l'âge de 92 ans.

Cet ancien Percepteur a exercé toute sa carrière dans le département du Var, dont il était originaire. Là où durant sa jeunesse, entré dans la Résistance à l'âge de 16 ans, il perd une jambe en sautant sur une mine.

Cet engagement fut suivi par bien d'autres, syndicalistes, mutualistes et associatifs tout au long de sa vie active et même au-delà.

S'agissant de l'A.F.C.M., il devient délégué en 1967 jusqu'en 1973, année où il est élu Commissaire aux Comptes. Il rejoint enfin le Comité de Direction de 1985 à 1994.

Pour finir, je reprendrai les mots de Jean BAYLE-LESPITAU, qui lors de l'Assemblée Générale qui le vit accéder à l'Honorariat, le décrit comme « un homme prêt à tous les dévouements, mais sévère. Pourtant en dépit ou à cause de ce qu'il a connu et vécu, notre ami est toujours plein de gaieté et d'humour, un organisateur sans pareil des plus joyeuses réunions ».

*Le Premier Vice-Président demande d'observer une minute de silence en leur mémoire.*



Je vais vous présenter le rapport moral de notre Association pour l'exercice 2020.

Je précise que Guylaine ASSOULINE, faisant preuve d'un courage exemplaire, a participé à l'élaboration du présent rapport moral.

## Vie de l'Association

Nous respectons les statuts de l'Association en tenant toujours 12 Bureaux dans l'année et 4 Comités de Direction. En raison de la crise sanitaire de nombreuses réunions ont eu lieu de façon dématérialisée. Il en a été ainsi lors de l'A.G. de 2020.

Nous n'avons pas pu tenir non plus notre bureau commun avec l'A.M.F. au mois de septembre.

Les relations que nous entretenons avec les Associations de Comptables ou professionnelles, restent très proches et conviviales. L'A.C.P., l'A.A.C., l'A.A.C.Ue, l'ADAFIP, les différentes Associations d'Agents Comptables tiennent régulièrement des réunions statutaires ou non au siège de l'A.F.C.M. et nous rencontrons fréquemment les dirigeants.

Par ailleurs nous échangeons régulièrement avec la Cour des Comptes et la Direction Générale des Finances Publiques, les sujets ne manquent pas ! J'y reviendrai en fin d'Assemblée Générale.

Les conditions sanitaires, dans notre maison comme ailleurs, nous ont obligés à repenser l'organisation avec le télétravail chaque fois que possible. Je souligne le travail de très grande qualité fourni par le personnel de l'A.F.C.M., au quotidien, sous la houlette de son Directeur Hervé LE FLANCHEC et de son Directeur Adjoint Luc COLAS. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

37 agents travaillent à l'A.F.C.M., 20 au siège et 17 à l'immobilier.

**Si l'on devait décrire l'A.F.C.M., millésime 2020, en quelques chiffres :**

- 53.582 adhérents ;
- 1,061 milliard d'euros de cautionnements garantis à l'État ;
- 1,717 million d'euros de cotisations ;
- 247.927 euros de ristournes sur cotisations à nos adhérents ;
- 202.570 euros de débits versés à la Direction des Créances Spéciales du Trésor ;

- 915.949 euros de débits restant à recouvrer au 31 décembre 2020 ;
- 73.155 courriers reçus ou envoyés (-40 %) ;
- 207.865 courriels reçus ou envoyés (+25 %) ;
- 5,708 millions d'euros représentent le fonds de réserve de nos adhérents.

Les travaux de dématérialisation complète de l'activité de l'A.F.C.M. se sont poursuivis et même accélérés en raison de la crise sanitaire.

Épaulé par notre consultant M. MOUTARD (Inetum), nous avons réalisé de nombreux chantiers permettant la dématérialisation de l'ensemble des courriers à destination des adhérents.

La crise sanitaire nous a contraints à réorienter certains travaux pour permettre aux équipes de télétravailler dans de bonnes conditions en acquérant ordinateurs et logiciels nécessaires au maintien de l'activité de l'Association.

Il convient maintenant de poursuivre la dématérialisation de notre activité notamment vis-à-vis de l'Administration.

Ce sont les projets principaux développés dans les dix chantiers présentés sur la diapo, validés par le Bureau et le Comité de Direction et accompagnés par Jean MOUTARD que je souhaite remercier pour son accompagnement et son investissement au service de l'A.F.C.M.

Le Comité de Direction a été informé régulièrement de l'avancée des projets et des indicateurs ont été fournis. Le budget informatique 2020 d'un montant de 561K€ est aligné avec les ratios du marché calculé en fonction du chiffre d'affaires (ratio A.F.C.M. : 8,6 % ; ratio marché entre 5 et 15 %). Il en est de même du budget 2021 présenté en légère diminution par rapport à 2020 (535 K€).

Je rappelle enfin que ces différents projets ont permis une amélioration substantielle de notre site internet, ce qui permet à nos adhérents de faire toutes les démarches relatives au cautionnement en ligne.

Comme vous pouvez le constater dans le tableau qui vous est projeté nous progressons dans toutes les lignes : les adhésions se font désormais à 70 % via notre site, les modifications à 70 %, les cessations à 53 % et les paiements en ligne à 84 %. Enfin les connexions à notre site sont en augmentation de 10 %.

### Activités du site internet de l'A.F.C.M

	Moyenne 2018	Moyenne 2019	Moyenne 2020
Adhésions	60 %	69 %	70 %
Modifications	28 %	55 %	70 %
Cessations	39 %	45 %	53 %
Règlements	52 %	65 %	84 %
Connexions	7.194	10.363	11.340

Entre 2015 et 2020 nous sommes passés de 43.000 connexions annuelles à **137.368**, soit une progression de **219 %** !

Le contrôle interne dont la supervision est réalisée par Laurent ROSE-HANO, le Trésorier Adjoint, est assuré par la Direction sur la base d'un plan annuel de contrôle interne discuté, analysé et arrêté par le Bureau et le Comité de Direction. Ce contrôle interne mis en place il y a maintenant quelques années est sur son rythme de croisière et ne fait pas apparaître, jusqu'à ce jour, de dysfonctionnement majeur.

Pour ses dernières interventions, la Commission de contrôle interne, dirigée par Pascal ROTHÉ, a supervisé le processus d'élection des Délégués à l'Assemblée Générale totalement dématérialisé. La Commission s'est réunie en avril 2021 pour vérifier les dossiers de débits. Nous tiendrons compte bien entendu de ses remarques.

Je vous rappelle que l'Assemblée Générale de 2020 a décidé de la suppression de cette commission à compter de l'élection des délégués et des nouvelles instances de direction de l'A.F.C.M. qui intervient ce jour. En effet, il a été constaté que cette commission trouvait moins sa place depuis l'intervention, deux fois par an, de Commissaires aux Comptes professionnels.

### Gestion des adhérents

Au 31 décembre, **53.582** Comptables et Régisseurs étaient adhérents, soit une baisse de 4,6 %. Le groupe 1, soit celui des Comptables de la DGFIP, mais aussi le groupe 3, celui des Régisseurs des collectivités locales sont concernés par cette diminution modérée. Les autres groupes sont stables.

Le cautionnement moyen de 19.809 euros en 2020 est en légère progression (+ 0,5 %), conséquence du regroupement de certains postes comptables. Comme toujours de fortes disparités sont constatées entre les groupes. Ainsi le cautionnement moyen des numéros 1 de la DGFIP est de 500.618 euros, celui des Comptables DGFIP de 161.589 € alors que le cautionnement moyen des Régisseurs (groupe 3) est de 2.077 euros.

Comme vous le savez, nous avons décidé depuis déjà longtemps de faire bénéficier nos adhérents d'une ristourne sur leur cotisation de 20 % et même de 25 % pour les adhérents de 5 ans et plus. Le montant de cette ristourne est de 247.927 € en 2020. Nos résultats nous le permettant je vous proposerai tout à l'heure de prolonger les mesures de cette ristourne.

Le total des cautionnements garantis à l'Etat, 1,061 milliard d'euros, est en baisse de 4,7 %, ce qui est logique puisque le nombre d'adhérents est en baisse.

Le montant des cotisations encaissées (1,717 million d'euros) est aussi en baisse de 3,86 % principalement en raison de la diminution du nombre de Comptables de la DGFIP suite à la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité (N.R.P.). Cette baisse devrait se poursuivre cette année.

La Direction des Créances Spéciales du Trésor a appelé 14 débits, pour un total de 202.570 € contre 94.985 euros en 2019 et 49.179 euros en 2018. Cette année se caractérise donc à nouveau par une augmentation importante du montant des débits versés.

Nous avons recouvré cette année 45.037 euros en capital et 12.272 euros en intérêts et admis en non-valeurs un peu plus de 13.227 euros en capital et intérêts.

Du fait de la hausse du montant des débits versés, le solde restant à recouvrer au 31 décembre 2020, soit 915.949 euros en capital, est en augmentation par rapport à celui de 2019 (19,3 %).

### Gestion de l'immobilier

Patrick D'ANGELO, notre Vice-Président, chargé de l'immobilier, détaillera cette importante activité pour l'A.F.C.M., puisque vous le savez nous continuons à gérer directement notre patrimoine.

Nous gérons 413 logements qui se situent au siège avenue Marceau, rue de la Lune à Paris, à Montmorency, à Soisy-sous-Montmorency et à Courbevoie. Le total des loyers encaissés est de 2.961.740 euros en 2020, en hausse de 1,4 % et il représente près de 65 % de nos recettes d'exploitation.

Nous continuons par ailleurs à pratiquer des loyers très en dessous du prix du marché, sociaux à Soisy-sous-Montmorency, tout en entretenant de manière optimale l'ensemble de nos immeubles.

Les résultats de l'immobilier présentent un excédent de 416.788 euros pour 2020 en hausse de 5 % par rapport à 2019 tout en ayant constitué des provisions plus importantes. Les autres différences selon les sites s'expliquent pour la rue de la Lune et Courbevoie par les remboursements d'emprunts que nous avons contractés pour leur acquisition.

Les provisions disponibles augmentent passant de 570.000 euros en 2019 à 900.000 euros au 31 décembre 2020. Les résultats nous permettent de préparer les prochains travaux programmés sur nos différents sites, notamment l'important projet de ravalement et d'isolation des onze bâtiments de Montmorency dont le coût est de 2,5 millions d'euros. Pour cette opération nous avons recours à l'emprunt et nous avons obtenu un prêt de 1,2 million d'euros auprès de la Caisse d'Épargne à un taux très bas (0,68 % TEG). Le solde est financé sur nos fonds propres.

Comme chaque année la maison de retraite de Franconville continue de générer des excédents confortables. En 2020 nous avons perçu le résultat 2019 (466.434 €) soit une distribution par associé de 233 217 €. Les résultats encore supérieurs de l'année 2020 d'un montant de 516.599 € permettent une distribution par associé de 258.299 €.

Cependant la société Korian gestionnaire de l'EHPAD a souhaité acheter les murs de l'établissement. Après négociation, les associés (la MASFiP et l'A.F.C.M.) ont accepté l'offre d'achat de 15.400.000 € correspondant au prix d'acquisition en 2010. La plus-value est constituée par les revenus perçus pendant plus de 10 ans représentant un rendement de plus de 6 %.

La vente est intervenue le 18 mars 2021. Après remboursement du prêt et des frais de sortie au Crédit Coopératif, la part revenant à l'Association de 3.760.000 € va être placée sur des produits financiers proposées par le Crédit Coopératif ou d'autres établissements.

Nous détenons une autre S.C.I. avec la MASFiP (nous avons 20 % des parts) sur un immeuble rue des Grands-Champs qui est légèrement déficitaire en raison du remboursement des emprunts. Tous les logements sont occupés.

## **La gestion financière et comptable**

Notre Trésorière, Sonia ROUCAUTE, donnera le détail des comptes avant le rapport de nos Commissaires aux Comptes.

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 56.211 € en diminution par rapport à 2019 car nous avons constitué plus de provisions.

Notre endettement de 2,097 millions d'euros est en baisse comme en 2019. Nous avons souscrit un nouveau prêt de 300.000 euros pour nos dépenses courantes à un taux avantageux (0,30 %). À noter que nous terminerons de rembourser l'emprunt pour l'achat de la rue de la Lune en 2021.

La valorisation de notre portefeuille s'élève au total à 6.230.122 € en valeur boursière. En le rapprochant de la valeur de souscription nous avons une plus-value latente de 11,72 % contre 13,09 % au 31 décembre 2019.

Cette bonne tenue du portefeuille due à un contexte boursier haussier et aux placements prudents réalisés par le Bureau sous ma responsabilité, permet à l'Association d'autofinancer une bonne partie de ses investissements ou des travaux d'entretien à un niveau très élevé.

## **Les œuvres sociales**

Ce sont :

- Les subventions scolaires que nous versons depuis 1935 et qui profitent à nos adhérents les plus démunis, représentent 162 subventions pour un total de 45.580 euros.
- Les prêts à nos adhérents et aux retraités : 2 prêts pour un total de 20.000 euros versés en 2020.
- La Fondation de l'Avenir que nous soutenons depuis l'origine et une subvention annuelle de 25.000 € versée en 2020 en soutien au projet présenté lors de notre dernière A.G. par le docteur Brigitte GRANDEL qui travaille sur les effets de la fraction vasculaire stromale du tissu adipeux sur la fibrose pulmonaire chez le rat !
- De plus nous participons aux Trophées de l'Avenir et nous avons remis le prix Jean BAYLE-LESPITAU à une équipe de recherche, doté de 24.000 €.

*Je vous remercie de votre attention et je suis à votre écoute si vous avez des questions.*



## BILAN ACTIF

**Actif immobilisé : 18.132.554 €** (contre 18.170.269 € en 2019) soit en baisse de **0,2 %**.

**Les immobilisations corporelles** d'un montant de **10.201.569 €** progressent très légèrement par rapport à 2019, les travaux entraînant la comptabilisation en investissement étant stables cette année.

**Les immobilisations financières** sont en très légère baisse. Le portefeuille est comptabilisé pour un montant de **5.049.798 €** contre **5.073.910 €** en 2019.

L'encours des débits versés de **915.949 €** contre **767.998 €** en 2019 progresse en raison de l'augmentation du montant des débits réglés (**202.570 €** en 2020 contre **94.985 €** en 2019).

**Actif circulant : 1.304.962 €** (contre **1.245.858 €** en 2019) soit en hausse de **4,7 %**.

**Le poste créances** (**599.650 €** contre **548.373 €** en 2019) augmente en raison notamment d'une hausse progressive du compte associé S.C.I. Franconville.

**Le poste disponibilités** progresse légèrement (**705.311 €** contre **697.484 €** en 2019). Il comprend notamment le livret Associatis où est placée la trésorerie courante (**498.328 €** au 31 décembre 2020).

## BILAN PASSIF

**Fonds associatifs : 6.262.593 €** (contre **6.206.382 €** en 2019) avec un résultat de **56.211,28 €** contre **81.240,51 €** en 2019.

**Provisions pour risques et charges :** L'augmentation constatée correspond à la constitution de provisions plus importantes pour les travaux de ravalement et isolation des bâtiments de Montmorency dont les travaux sont en cours sur la période 2021-2022 (**900.000 €** contre **570.000 €** en 2019 dont **620.000 €** au titre du ravalement).

**Dettes : 11.104.360 €** (contre **11.422.732 €** en 2019) soit une diminution de **2,78 %** après une baisse de **4,3 %** en 2018.

Au poste « **emprunts et dettes** » la majoration du fonds de réserve (**2.342.819 €** contre **2.434.264 €** en 2019) poursuit sa baisse en raison de l'application de la prescription pour les fonds de réserve et majorations non réclamés des adhérents ayant cessé leur fonction depuis plus de 16 ans.

De même, **le poste emprunts** diminue de **11 %** (**2.097.710 €** contre **2.357.117 €** en 2019) du fait des remboursements opérés sur les emprunts pour l'acquisition des immeubles de la rue de la Lune et de Courbevoie (cet immeuble est totalement remboursé en 2020). A noter cependant que nous avons souscrit un emprunt de 1,2 million d'euros pour les travaux de ravalement et isolation à Montmorency.

**Produits constatés d'avance : 1.319.787 €** contre **1.368.237 €** en 2019. Ce poste, en baisse cette année, comprend d'une part les cotisations annuelles appartenant à l'exercice suivant correspondant aux primes non acquises et d'autre part les produits constatés d'avance.

Le total général du bilan s'établit donc à **19.586.742 €** contre **19.567.352 €** en 2019 soit une légère hausse de **0,10 %**.

## COMPTE DE RESULTAT CHARGES

**Charges d'exploitation : 5.680.576 €** ont été dépensés contre **5.946.572 €** au 31 décembre 2019.

Les frais de **fournitures d'entretien et d'exploitation** sont en forte baisse de **17 %** (**1.198.999 €** contre **1.445.476 €**) en raison de la crise sanitaire et de l'annulation de nombreuses réunions en présentiel notamment l'Assemblée Générale.

Les frais généraux diminuent en raison de la dématérialisation d'une partie de nos envois et de la diminution de nos frais de relations publiques.

Il en est de même des dépenses concernant les travaux courants ou plus importants réalisés sur nos immeubles qui sont aussi en baisse de **18,6 %**

(455.794 € contre 559.879 € en 2019). Nous n'avons pas engagé de travaux significatifs mais quelques opérations ont été réalisées notamment à Montmorency.

**Les charges de personnel** sont en légère hausse (1.148.558 € de salaires et 602.142 € de charges sociales contre 1.128.751 € et 573.277 € en 2019). En effet nous avons comptabilisé en fin d'année les C.E.T. pour un montant en hausse par rapport aux années précédentes, certains agents disposant d'un solde de congés non pris plus important. L'effectif est stable cette année.

**Les charges locatives récupérables** sont stables à mettre en regard avec la ligne provisions pour charges récupérables en produits d'exploitation (894.878 € contre 885.753 € en 2019).

**Charges exceptionnelles : 309.741 €** contre 759.581 € en 2019.

Les obligations Casino Guichard Perrachon sont arrivées à terme en mars pour un montant de 222.540 €. En 2019, les obligations arrivées à terme représentaient un nombre et un montant plus importants justifiant cet écart entre les deux exercices (Lafarge, Wendel et des FCP Ecofi dynamisme soit 717.656 €).

Le montant total des charges est donc de 6.464.649 € au 31 décembre 2020 contre 7.114.748 € au 31 décembre 2019 soit en baisse de 9,14 %.

## COMPTE DE RESULTAT PRODUITS

**Produits d'exploitation : 5.622.650 €** contre 5.630.834 € en 2019.

Les cotisations des adhérents sont en baisse de 4,2 % (1.850.358 € contre 1.931.621 € en 2019) en raison de la réduction du nombre d'adhérents constatée depuis plusieurs mois.

Les produits des loyers sont en hausse (1,4 %) en raison de faibles vacances et à la suite de l'augmenta-

tion de l'indice IRL en 2020 (+1,2 %) soit des montants perçus de 2.961.740 € contre 2.919.430 € en 2019.

Les provisions pour charges récupérables sont en baisse à mettre en regard avec les charges locatives récupérables en charges d'exploitation (843.415 € contre 898.810 €).

**Produits financiers : 441.574 €** ont été perçus contre 638.361 € en 2019 soit un montant en baisse.

Les revenus des titres et participations, correspondant principalement au résultat de la S.C.I. de l'EHPAD de Franconville, progressent (223.217 € contre 221.880 € en 2019).

**Produits exceptionnels : 456.634 €** (contre 926.793 € en 2019).

Comme indiqué précédemment, l'écart lié au produit des cessions des éléments d'actifs cédés est justifié par la différence entre le nombre des obligations arrivées à terme en 2020 par rapport à 2019.

Le montant total des produits est donc de 6.520.860 € au 31 décembre 2020 contre 7.195.988 € au 31 décembre 2019 soit un montant en baisse de - 9,38 %.

## RESULTAT AFFECTATION

Le résultat excédentaire de l'exercice 2020 se monte donc à 56.211,28 € contre 81.240,51 € en 2019 ; il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter cet excédent en réserve de prévoyance.

*Le Premier Vice-Président demande s'il y a des questions ou des observations sur ce rapport financier puis le soumet aux votes ; celui-ci est adopté à l'unanimité. C'est ensuite au tour de Patrick D'ANGELO de présenter son exposé sur la gestion de l'immobilier.*



Cher Premier Vice-Président, chers amis,

Conformément à nos statuts, je vais vous présenter, comme chaque année les travaux réalisés au cours de l'année précédente 2020, et les projets envisagés pour l'année 2021.

Pour agrémenter cette présentation, vous aurez, comme tous les ans, quelques diapositives de notre patrimoine immobilier dont je rappellerai brièvement l'historique car de nombreux nouveaux délégués assistent pour la première fois à notre Assemblée Générale.

## I. Travaux réalisés en 2020

### **Immeuble du Siège (75)**

Il s'agit d'un ancien hôtel particulier acquis en décembre 1932, surélevé en 1961 de façon à aménager des bureaux, une salle de réunion et six appartements locatifs.

En 2020, nous n'avons pas fait de travaux spécifiques au Siège. Les dépenses réalisées concernent l'entretien courant et sont très en deça du budget annuel.

Au total, **29.427€** ont été dépensés, pour un budget prévisionnel de **50.000 €**.

### **Résidence rue de la Lune (75)**

Il s'agit d'un immeuble de 40 logements situé à Paris, proche de la station de métro Bonne-Nouvelle, acheté le 28 juillet 2006 pour un montant de 6,5 millions d'euros et dont nous finissons de rembourser l'emprunt cette année.



Comme au Siège nous n'avons pas fait de travaux spécifiques dans cette résidence, si bien que les dépenses sont ici aussi très en deça du budget annuel.

Cependant nous avons validé le projet d'aménagement de la cour intérieure pour les vélos et nous étudions actuellement les devis pour des travaux prochains.

Quelques logements se sont libérés et ont été attribués à nos partenaires (ALPAF, Affaires Etrangères, Ministère de l'Intérieur).

A compter de mai 2020, un avenant proroge pour une durée de trois ans la convention avec l'ALPAF et réduit le nombre de logements réservés (de 24 à 15).

Au total, **35.194 €** ont été dépensés, pour un budget prévisionnel de **90.000 €**.

### **Résidence de Soisy-sous-Montmorency (95)**

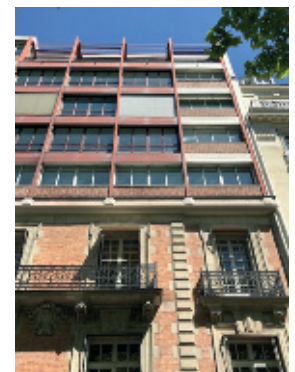
Nous avons deux tours de 12 étages comportant chacune 68 logements. Ces tours édifiées en 1961 sur un terrain acquis en 1956 sont reliées par un bâtiment construit en 1964 qui abrite actuellement 7 commerces. La résidence dispose également de 79 garages et de 57 parkings en surface.

À noter que cet ensemble immobilier a fait l'objet d'une réhabilitation très importante en 2015 et 2016 comme vous pouvez le constater sur les diapositives projetées.

#### **Les principaux travaux réalisés sont les suivants :**

Comme chaque année nous avons réalisé des travaux d'entretien de nos ascenseurs (remplacements de portes et habillage complet d'une cabine).

Nous avons aussi transformé une loge en logement suite au départ à la retraite d'une gardienne remplacée par un agent d'entretien.



Enfin nous avons poursuivi les travaux de rénovation des appartements libres effectués par les ouvriers de l'A.F.C.M. et divers prestataires pour un montant cumulé de **50 623 €**.

Au total, **188.252 €** ont été dépensés, pour un budget prévisionnel de **260.000 €**.

### Résidence de Montmorency (95)

En 1958, un terrain de 11 hectares a été acheté avec un château et un très joli parc. Cette résidence comprend 216 logements répartis entre les 8 immeubles du parc achevés en 1968 et les trois immeubles de l'Orangerie livrés en 1971.

Pour mémoire le château a été revendu en 1976 à la mairie de Montmorency.

#### Les principaux travaux qui ont été réalisés sont les suivants :

Nous avons rénové et étendu le système d'arrosage automatique des plantations du parc qui utilise l'eau d'une source présente dans la résidence pour un montant de **39.203 €**.

Des travaux d'entretien de nos ascenseurs ont été réalisés avec la pose de nouvelles portes et le remplacement de divers matériels lourds sur deux appareils pour un montant de **47.103 €**.

A noter, comme à Soisy, l'effort constant de rénovation des appartements libres qui entraîne des dépenses significatives (**84.454 €** de peinture et **84.252 €** de plomberie et d'électricité). Ces travaux sont réalisés par les ouvriers de l'A.F.C.M. et les entreprises dédiées pour un montant cumulé de **168.706 €**.

Au total, **578.879 €** ont été dépensés, pour un budget prévisionnel de **815.000 €**.



### Résidence de Courbevoie (92)

Il s'agit d'un immeuble de 11 logements ; acquisition réalisée le 29 novembre 2007, pour un montant de 1,5 million d'euros.

Nous n'avons pas réalisé de dépenses significatives dans cette résidence.

Un logement du contingent ALPAF a été libéré et rénové par les équipes de l'Association et les entreprises dédiées.

Au total, **9.931 €** ont été dépensés, pour un budget prévisionnel de **20.000 €**.



#### Tableaux récapitulatifs des dépenses par site

Le tableau projeté récapitule les travaux réalisés en 2020 et leur financement par le budget d'exploitation (compte 615) et la reprise sur les provisions. Nous avons dépensé en budget de fonctionnement **674.582 €** sur **985.000 €** prévus au budget prévisionnel.

FINANCEMENT	COÛT ESTIMÉ mars 2020	Dépenses réalisées 31/12/20	COMMENTAIRE
<b>Travaux souhaités</b>			
Siège	50.000	29.427	Inv. déduit
Lune	70.000	17.740	Inv. déduit (élec. appts)
Courbevoie	10.000	6.880	Inv. déduit (élec. appts)
Montmorency	695.000	494.627	Inv. déduit (élec. appts)
Soisy-sous-Montmorency	160.000	125.908	Inv. déduit (élec. appts)
<b>TOTAL</b>	<b>985.000</b>	<b>674.582</b>	
<b>Financement budget exploitation</b>			
Siège	120.000		Budget prévisionnel 2020
Lune	28.000		Budget prévisionnel 2020
Courbevoie	10.000		Budget prévisionnel 2020
Montmorency	330.000		Budget prévisionnel 2020
Soisy-sous-Montmorency	187.000		Budget prévisionnel 2020
<b>TOTAL</b>	<b>675.000</b>		
<b>Provisions au 31 décembre 2019</b>			
Siège	20.000		
Lune	35.000		
Courbevoie	0		
Montmorency	155.000		
Soisy-sous-Montmorency	10.000		
<b>TOTAL</b>	<b>220.000</b>		

Et en investissement **167.103 €**.

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>COÛT ESTIMÉ mars 2020</b>	<b>Dépenses réalisées 31/12/20</b>	<b>COMMENTAIRE</b>
<b>Travaux réalisés</b>			
Siège			
Lune	20.000	17.454	appts rénovés
Courbevoie	10.000	3.052	
Montmorency	120.000	84.253	appts rénovés
Soisy-sous-Montmorency	100.000	62.345	appts rénovés
<b>TOTAL</b>	<b>250.000</b>	<b>167.103</b>	

## II. Projets de travaux 2021

**Immeuble du Siège : au 31 décembre 2020 les provisions représentaient 50.000 €.**

Nous avons pour projet de préparer puis de lancer la rénovation des bureaux du second étage, agencement, mobilier, peinture et planchers (provision portée à hauteur de **50.000 €**).

L'étude sera menée en 2021 pour des travaux à engager en 2022.

**Résidence rue de la Lune : au 31 décembre 2020 les provisions représentaient 70.000 €.**

Nous prévoyons de rénover le local à vélos conformément au projet adopté par le Bureau, et de remplacer quelques fenêtres détériorées. De même nous souhaitons nettoyer la façade principale et réparer quelques murs.

**En investissement**, nous souhaitons sur les trois prochaines années poursuivre les travaux de rénovation des appartements (plomberie et électricité).

**Résidence de Soisy-sous-Montmorency : au 31 décembre 2020 les provisions représentaient 40.000 €.**

Nous prévoyons quelques travaux d'élagage et d'entretien des plantes du square. De même nous poursuivrons la rénovation et les travaux de sécurité des ascenseurs en mettant à neuf une cabine.

**En investissement**, nous prévoyons sur les trois prochaines années de poursuivre aussi les travaux de rénovation des appartements (plomberie et électricité).

**Résidence de Montmorency : au 31 décembre 2020 les provisions représentaient 740.000 €.**

### **Rénovation ascenseurs**

Nous continuerons de rénover progressivement le parc d'ascenseurs par le remplacement d'une armoire de commande, d'un groupe de traction et de portes bloquées selon un plan de travaux prévu avec l'entreprise OTIS ; de même des travaux de sécurité seront menés pour donner suite à l'audit des appareils réalisé.

### **Travaux divers**

Comme chaque année, nous procédons à l'élagage ou l'abattage des arbres conformément aux préconisations de l'audit de l'O.N.F.

De même, nous allons réaliser quelques travaux de voirie et d'aménagement du parc en remplaçant notamment les barrières d'accès à la résidence.

### **Ravalement et isolation des bâtiments du parc**

Ces travaux, bien engagés maintenant depuis le début de l'année, consistent à réaliser le ravalement et l'isolation partielle de tous les bâtiments de la résidence.

Nous en profitons pour mettre en place une ventilation hydro-réglable des logements.

Pour nous aider à conduire ces importants travaux dans les meilleures conditions, nous avons conclu un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la C.D.C Habitat.

Le financement de l'opération est réalisé par un prêt auprès de la Caisse d'Épargne de 1,2 million d'euros au taux TEG de 0,68 % complété par un prêt de **300.000 €** au taux de **0,30 %**. Le solde est couvert par nos fonds propres.

Quelques diapos vous présentent le rendu espéré à l'issue des travaux et le chantier actuel.

**En investissement**, nous prévoyons sur les trois prochaines années de poursuivre également les travaux de rénovation des appartements (plomberie et électricité).



### **Résidence de Courbevoie**

Suite à la création d'un nouveau logement et à la rénovation importante de cette résidence, il n'est pas proposé, pour 2021, de provisions particulières pour des travaux à mener.

**En investissement**, nous prévoyons cette année de poursuivre les travaux de rénovation des appartements (plomberie et électricité).

#### **Tableau récapitulatif des projets de travaux immobiliers 2021 :**

Le tableau présenté récapitule les travaux envisagés pour 2021 (**1.517.500 €**) ; le financement est assuré en grande partie par le budget prévisionnel 2021 (**1.430.000 €**) et les provisions dont le montant représente **900.000 €** au 31 décembre 2020.

### **Résidence rue des Grands-Champs, Paris 20<sup>e</sup>**

**L'immeuble a été acheté avec la MASFIP par l'intermédiaire d'une S.C.I. (80/20) en juillet 2010 pour 2 millions d'euros (400.000 € pour l'A.F.C.M.).**

Tous les logements sont occupés. Les premiers locataires ont pu s'installer dans les lieux en juin 2014. Je rappelle que l'A.F.C.M. a obtenu l'attribution de 4 appartements situés au second étage de l'immeuble (2 studios et 2 F2).

Il est précisé que les tarifs des loyers sont fixés conformément aux conventions de prêts pour logements sociaux.

### **Conclusion**

Quelques chiffres pour conclure, en complément de ceux déjà donnés dans le rapport moral, montrent la bonne santé de notre secteur immobilier.

Le taux d'occupation des logements en 2020 reste excellent dans toutes nos résidences.

A Montmorency, notre résidence principale, le taux est supérieur à **97,9 %** soit un des meilleurs taux observés ces dernières années.

Les autres sites sont stables à des niveaux très élevés (plus de **97 %** pour la Lune et Soisy, **100 %** au Siège et à Courbevoie).

Le taux de recouvrement se maintient à un bon niveau, malgré les difficultés économiques, en raison notamment de la modération des loyers pratiqués. Les provisions pour impayés sont en baisse sur tous les sites.

Je vous rappelle **les trois principes** qui inspirent notre démarche immobilière :

- le respect de l'équilibre budgétaire : les chiffres démontrent que ce secteur est fortement bénéficiaire ;
- le maintien de la qualité de notre patrimoine : les sommes consacrées aux travaux d'entretien et d'investissement sont très importantes mais cela permet d'avoir des bâtiments remarquables ;
- le respect de notre tradition sociale : les loyers sont en effet souvent inférieurs aux autres constructions sociales (qui n'ont pas forcément le même confort).

Et nos locataires sont, pour la plupart, des agents de la Fonction Publique.

Je tiens ici à saluer le travail des équipes d'ouvriers et de gardiens qui entretiennent nos sites, ainsi que le personnel du Siège en charge de l'Immobilier.

Et enfin et surtout Luc COLAS pour l'engagement sans failles qu'il porte à sa mission.

Je vous remercie pour votre attention.

*Le Premier Vice-président remercie chaleureusement Patrick D'ANGELO pour la présentation de ce secteur en pleine évolution, la parole est ensuite donnée à M. MARIE, Commissaire aux Comptes.*

# Rapport du Commissaire aux Comptes

par Stéphane MARIE, Commissaire aux Comptes



Bonjour à tous,

Je suis ravi d'être parmi vous. J'ai écouté avec attention les différentes présentations.

Je vais les compléter en vous rendant compte de façon résumée de notre mission.

Nous avons réalisé l'ensemble des diligences nous permettant de porter une opinion sur vos comptes établis dans des circonstances évidemment particulières. Je tiens à saluer au-delà de Hervé LE FLANCHEC et Luc COLAS, l'ensemble de l'équipe comptable qui a fait un travail remarquable. Nous avons noté encore cette année la poursuite de l'amélioration de la qualité de préparation des comptes, la prise en compte de nos recommandations qui souligne l'importance accordée au contrôle interne, comme cela a été rappelé. Nous avons eu accès et obtenu l'ensemble de la documentation nécessaire.

Concernant les estimations comptables, il a été rappelé lors de la présentation financière, l'élément peut-être le plus important, à savoir la provision pour « gros entretien » qui a été dotée, comme indiqué, d'un montant significatif cette année par rapport aux exercices antérieurs.

En date du 3 mai 2021 nous avons émis notre rapport certifiant les comptes annuels de votre Association comme réguliers et sincères.

De façon complémentaire nous avons établi un rapport faisant état de l'absence de conventions réglementées.

Avec la présentation résumée de nos deux rapports j'ai été honoré de vous rendre compte de notre mission.

Je vous remercie pour votre écoute et j'espère avoir le plaisir de vous revoir *de visu* l'année prochaine.

*Vincent BOUILLAGUET remercie Stéphane MARIE pour ces propos à travers lesquels c'est notre administration de l'Association qui est remerciée et notamment les équipes comptables pour la qualité dont elles font preuve. Merci beaucoup parce que c'est important pour nous depuis de nombreuses années maintenant que nous sommes certifiés sans réserve ; en effet cette démarche nous permet de progresser, de se connaître mutuellement et de voir ce qui est attendu, merci encore pour le chemin déjà parcouru ensemble et que nous allons poursuivre bien entendu.*

*Vincent BOUILLAGUET propose de continuer avec les projets de résolutions.*

1. L'Assemblée Générale, après avoir entendu les commentaires du Premier Vice-Président et de la Trésorière ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2020 et donne quitus de leur gestion aux membres du Comité de Direction.
2. Le résultat excédentaire de l'exercice, soit **56 211,28 €** est affecté à la réserve de prévoyance pour un montant de **56 211,28 €** (art. 41 des Statuts).
3. En vertu de l'article 21 des Statuts, l'Assemblée Générale laisse inchangé le taux de majoration du fonds de réserve des dépôts à restituer, prévu à l'article 12 des Statuts, fixé à **2 %** par l'A.G. du 28 mai 2019.
4. En vertu de l'article 21 des Statuts, l'Assemblée Générale laisse inchangé le taux d'intérêts sur remboursement des débets versés, prévu à l'article 35 des Statuts, fixé à **2 %** par l'A.G. du 27 mai 2014.
5. En vertu des articles 9 et 21 des Statuts, l'Assemblée Générale fixe le taux de la ristourne qui sera appliqué à la cotisation annuelle à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 à **20 %** pour les adhérents ayant entre un an et quatre ans d'ancienneté et à **25 %** pour les adhérents ayant cinq ans ou plus d'ancienneté.

*Les projets de résolutions sont adoptés à l'unanimité par l'ensemble des Délégués.*

*La parole est maintenant donnée à Sonia ROUCAUTE qui va exposer les projets de budgets pour l'année 2021.*



Conformément à l'article 21 des Statuts, l'Assemblée Générale vote le budget de l'année courante ce qui permet de mieux faire correspondre les prévisions avec la réalité de l'A.F.C.M.

## Section d'investissement

Le budget prévisionnel d'investissement 2021 est présenté en équilibre à hauteur de **1.220.000 €** en hausse (5,1 %) par rapport au budget 2020.

### Les dépenses

Les sommes versées au titre du remboursement des emprunts sont ajustées en fonction des échéanciers pour un montant en hausse par rapport à 2020 (**835.000 €** contre **746.183 €** de dépenses constatées). Le prêt contracté lors de l'acquisition de la rue de la Lune sera soldé en 2021. Les premiers remboursements interviennent sur les nouveaux prêts contractés en 2020 (**300.000 €** et **1.200.000 €**) concernant les travaux à Montmorency.

Les dépenses d'investissement de plomberie et d'électricité sont maintenues à un bon niveau du fait de notre politique de réhabilitation des appartements libres (**210.000 €**).

Les autres dépenses sont ajustées en fonction de celles constatées en 2020.

**En recettes**, la prévision d'encaissement des fonds de réserve est établie en légère baisse en fonction des recettes constatées en 2020 à hauteur de **110.000 €**. Aucun relèvement de cautionnements de groupe de comptables n'est prévu cette année.

Les autres recettes sont ajustées à celles constatées en 2020 notamment les prêts et surtout les amortissements des immobilisations dont le montant peut être anticipé par le logiciel comptable (**500.000 €**).

## Section de fonctionnement

**Les charges** : elles s'élèvent à **6.810.000 €** en hausse de 5,9 % par rapport aux dépenses budgétées en 2020.

Le poste « fournitures et frais d'exploitation » d'un montant de **751.500 €** est en baisse par rapport au budget 2020 mais en hausse par rapport aux dépenses constatées en 2020 (**595.300 €**). En effet

la crise sanitaire a affecté ce poste et elle perdure au premier semestre 2021. Les frais d'informatique sont plutôt en hausse pour assurer une bonne qualité de télétravail et la poursuite de la numérisation de l'activité. Les frais de déplacements et de séjour sont par contre en baisse.

Le poste « entretien sur biens immobiliers » d'un montant de **1.580.000 €** est en très forte hausse. Il correspond à l'entretien courant de nos immeubles et aux travaux que nous souhaitons réaliser en 2021. L'augmentation est justifiée par les travaux de ravalement et isolation des immeubles de Montmorency qui sont en cours. Environ **800.000 €** devraient être dépensés cette année pour ce chantier.

Les charges de personnel (**1.182.000 €** de salaires et **628.000 €** de charges sociales), sont en hausse car aucune évolution de l'effectif n'est envisagée cette année. Le personnel présent bénéficie de mesures catégorielles d'avancement.

Les charges locatives d'un montant de **920.000 €** sont proches de la dépense constatée sur ce poste en 2020.

En charges exceptionnelles, est budgété un montant de **41.000 €** en très forte baisse par rapport aux années précédentes. En effet, le portefeuille ne contient pas de valeurs mobilières arrivant à échéance en 2021.

Les autres charges sont ajustées en fonction des dépenses constatées en 2020.

**Les produits** : le total des produits attendus s'élève à **6.810.000 €** soit un montant en hausse par rapport aux produits constatés en 2020.

Le produit des cotisations est ajusté à la baisse par rapport au résultat de 2020, correspondant à un montant brut de **1.700.000 €** soit, en déduisant la ristourne consentie aux adhérents de **235.000 €**, un montant net attendu de **1.465.000 €**.

En effet, il convient de prendre en compte la diminution du nombre d'adhérents, notamment des comptables DGFiP, déjà constatée en 2019 et 2020. De plus, aucun relèvement de cautionnements de groupes comptables n'est prévu cette année

Les produits des loyers sont en légère hausse soit un montant attendu de **2.967.000 €**.

En effet, l'augmentation de l'indice I.R.L. en 2021 est faible cette année (+ 0,46%) et une hausse des vacances est possible avec le report de certains déménagements pendant la crise sanitaire. Cependant notre parc locatif devrait rester stable.

Les provisions pour charges récupérables sont stables à mettre en regard avec les charges locatives récupérables en charges d'exploitation (**878.000 €**).

En revenus des participations, on retrouve pour la dernière année un abondement de **308.000 €** correspondant au résultat 2020 de la S.C.I. Les Hauts de Franconville détenant l'EHPAD. De plus, le résultat 2021 sera versé sur l'exercice 2021 suite à la vente de l'établissement.

En produits exceptionnels sont pris en compte les intérêts des fonds de réserve qui seront prescrits en 2021 (année 2005 : **207.000 €**) ainsi que le

remboursement des valeurs mobilières arrivant à terme (absentes cette année).

Les autres produits sont adaptés aux recettes constatées en 2020.

Le budget est donc équilibré, les produits attendus (loyers et cotisations) devraient permettre de faire face aux dépenses d'entretien et d'exploitation et de charges du personnel.

***Le Premier Vice-président remercie Sonia ROUCAUTE pour son intervention, il demande si les Délégués ont des questions ou des observations sur ce budget.***

***Il met aux voix le budget qui est adopté.***

***Il passe ensuite à la séquence élection puisque tous les trois ans l'Association procède au renouvellement de ses instances dirigeantes. En voici les propositions.***

## Elections

Comme tous les trois ans, l'Assemblée Générale 2021 est l'occasion du renouvellement des instances dirigeantes de l'Association.

## Comité de Direction

Il est composé de **vingt et un membres**, élus pour **six ans et renouvelables par moitié tous les trois ans** (art. 22 des Statuts).

**Actuellement, onze membres sont en fin de mandat :**

- six d'entre eux sont rééligibles et sollicitent le renouvellement de leur mandat :
  - Patrick D'ANGELO (Groupe 1),
  - Marie-Thérèse ROBERT-MARTIN (Groupe 1),
  - Laurent ROSE-HANO (Groupe 1),
  - Sonia ROUCAUTE (Groupe 1),
  - Christian DASNIERES DE VEIGY (Groupe 2),
  - Sophie BIASUTTI (Groupe 2) ;
- cinq mandats sont laissés vacants :
  - 2 pour le Groupe 1,
  - 2 pour le Groupe 4,
  - 1 pour le Groupe 5.

**Les nouveaux candidats proposés par les différents groupes sont les suivants :**

- Groupe 1 : Lionel BOYER ; Jean-Gilles HOARAU,
  - Groupe 4 : Franck LEVEQUE ; Pascal ROTHE,
  - Groupe 5 : Marc-Antoine VITTE ;
- dix sont encore élus pour trois ans (jusqu'en 2024) :
- Vincent BOUILLAGUET (Groupe 1),
  - Jean-Michel PUGNIERE (Groupe 1),
  - Jean-François PAS (Groupe 1),
  - Stéphane PEYROLLE (Groupe 2),
  - Gérard CASADO (Groupe 3),
  - Yannick LE BRUN (Groupe 3),
  - Claude BRECHARD (Groupe 4),
  - Ghislaine BALA (Groupe 5),
  - Olivier ARNOUX (Groupe 6),
  - Joëlle CASTIGLIONE (Groupe 6).

Je vous rappelle qu'une présence de six ans en tant que membre du Comité de Direction ou de la Commission de Contrôle est requise pour accéder à l'honorariat (art.60, RAI).

Il me revient l'honneur et le plaisir de vous proposer, au nom du Comité de Direction, l'accès au titre de Président d'honneur pour la Présidente sortante Guylaine ASSOULINE.

Quelques mots auparavant pour retracer sa riche carrière.



**Guylaine ASSOULINE** a toujours exercé des fonctions proches de notre cœur de métier, la Comptabilité, puisqu'après un D.E.C.S. elle a été jeune Inspectrice au Bureau des Recettes, rue de Rivoli, et s'occupait des nouveaux plans comptables des différentes catégories d'établissements publics. Après le concours d'Inspectrice Principale, elle a exercé en qualité de chef du D.E.E.F. Rapidement promue fondée de pouvoir dans le Vaucluse, en Corse du Sud puis dans les Alpes-Maritimes, ses qualités lui ont notamment permis d'être T.P.G.intérimaire.

Responsable du pôle de Gestion Publique dans le Var après la fusion de 2008, elle est nommée Directrice Régionale des Finances Publiques en Martinique, puis Directrice Régionale de la Corse, en poste à Ajaccio jusqu'à présent, une carrière exemplaire.

Elue au Comité de Direction de l'A.F.C.M. en 2015, elle en devient Présidente en 2018.

On lui doit beaucoup, notamment une accélération de la dématérialisation dans tous les domaines de l'A.F.C.M., merci Guylaine.

Guylaine aura ouvert la voie en étant la première femme présidente de l'A.F.C.M., je ne doute pas que désormais d'autres suivront, c'est mon souhait en tout cas.

Après en avoir délibéré, le Bureau et le Comité de Direction vous proposent l'accès à l'honorariat pour les administrateurs sortants :



### **Marc FRADET**

Après une carrière dans différents postes de Direction dans l'Administration des Douanes, il devient Receveur Régional de la Région Centre en 2012 jusqu'à sa retraite en 2017.

Il a rejoint le Comité de Direction en 2015 pour y représenter dignement cette noble Administration.



### **Alfred FUENTES**

Après avoir œuvré à la Direction Générale de la Comptabilité Publique, à la Paierie Générale du Trésor puis à la Direction Nationale des Interventions Domaniales, il devient Agent Comptable en 2007, d'abord à l'Agence Régionale d'Hospitalisation d'Ile de France puis à l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine. Il est ensuite nommé Directeur Départemental de la Vendée en 2017, poste qu'il occupe toujours actuellement.

Il est rentré au Comité de Direction en 2015 pour représenter brillamment les Agents Comptables.



### **Didier MAUPAS**

Là aussi c'est une riche carrière administrative qui s'est achevée en 2015 pour une retraite bien méritée.

Alors Fondateur de Pouvoir à la Direction de la Comptabilité Publique, il rejoint en 1996 son premier poste comptable en tant qu'Agent Comptable des Services Industriels de l'Armement. Fin 2000, il devient T.P.G. de la région PACA. A partir de 2006, il occupe successivement les fonctions de C.B.C.M. du Ministère de l'Education Nationale puis de la Défense et enfin de l'Economie, des Finances et du Budget.

Il rentre au Comité de Direction de l'A.F.C.M. en 2015 et lui a fait profiter durant ces six années de toute la qualité de son expertise.



### **Gil CHEVRIER**

Après avoir longuement exercé à la Direction Générale des Finances Publiques, notamment au Service de la Responsabilité des Comptables, il devient lui-même Comptable en 2013 à Bondy, poste qu'il vient tout juste de quitter.

Il aura œuvré à la Commission de Contrôle durant six années où son expertise sur les débits a pu se démontrer.



### **Marc DIEDRICH**

Agent Comptable depuis 1997 et Comptable de Méru depuis 2010, après avoir occupé les fonctions de formateur et Pilote Hélios dans le Val-d'Oise, il a rejoint la Commission de Contrôle de l'A.F.C.M., en 2012, fort de cette expérience variée. Sa capacité d'analyse a été particulièrement appréciée



### **François SCHMITT**

Après une riche carrière au sein des services de la Comptabilité Publique en tant que comptable puis d'expert au sein de la Mission Hélios, il a été appelé à diverses fonctions syndicales au niveau national et se consacre notamment aujourd'hui à la défense des consommateurs.

Sa large expérience a pu profiter à l'A.F.C.M. durant ces douze années passées au sein de la Commission de Contrôle.

# Election du Président

*par Patrick d'ANGELO, Vice-Président de l'A.F.C.M.*

Je vous rappelle que les statuts prévoient que deux conditions doivent être réunies pour être élu Président de l'Association : être membre du Comité de Direction et être proposé par celui-ci.

Le Comité de Direction a proposé une candidature, celle de Vincent BOUILLAGUET.

Vincent BOUILLAGUET, issu de la promotion 1986-1987 de l'Ecole Nationale du Trésor, a occupé divers postes, dont des postes comptables, sans discontinuer depuis 30 ans.

Après de nombreuses années en région parisienne, il a exercé la noble fonction de Percepteur, comme on le disait il n'y a pas encore si longtemps, plusieurs fois en milieu rural dans son Lot natal.

Il a ensuite orienté sa carrière en qualité d'Agent Comptable-Directeur Financier du CNRS Midi-Pyrénées avec le grade de Receveur-Percepteur, puis comme Agent Comptable de l'université Paul Sabatier à Toulouse, avec le grade de Trésorier Principal, puis d'Inspecteur Divisionnaire Hors Classe.

En 2020, il a réintégré le département du Lot pour assurer l'intérim d'une trésorerie puis pour piloter les opérations immobilières dans le cadre du plan France Relance.

Membre du Comité de Direction depuis 2000 et du Bureau depuis 2003, il est actuellement le Premier Vice-Président de l'A.F.C.M.

À ce titre, Vincent connaît donc parfaitement notre Association et continuera, j'en suis sûr, à impulser au sein de nos instances un esprit dynamique, collégial et amical.

Par conséquent j'ai le plaisir de soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale sa candidature à la présidence.

Vous pouvez voter dès maintenant par visio-vote, je vous remercie.

# Intervention de M. Vincent Bouillaguet

*Président de l'A.F.C.M.*



Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie très sincèrement pour la confiance que vous venez de m'accorder.

C'est un honneur, une fierté, et je mesure l'ampleur des travaux à mener pour la défense des intérêts de nos adhérents Comptables et Régisseurs.

Vous pouvez compter sur ma détermination, sans faille, comme je sais pouvoir compter sur vous chers collègues, ainsi que sur le Comité de Direction, le Bureau, et l'équipe de Direction que je tiens à encore saluer.

Nous devons œuvrer ensemble, nous allons œuvrer ensemble dans un but commun, la défense du Comptable Public.

Vous avez dû prendre connaissance fin décembre 2020 des rapports remis au Gouvernement sur la responsabilisation des Gestionnaires Publics.

Il s'agit de renforcer la responsabilisation des Gestionnaires Publics dans le cadre d'une modernisation de la gestion budgétaire et comptable.

Le rapport remis au Ministre (je cite le communiqué de presse du Gouvernement), le rapport « documente les conditions d'une plus grande responsabilisation des Gestionnaires Publics et d'un meilleur équilibre dans la responsabilisation des Comptables ».

Il convient, je cite toujours, de « repenser les relations entre Ordonnateur et Comptable. Cette séparation resterait au cœur du Droit Public Financier dans le cadre d'une fonction financière de l'Etat renforcée et pilotée par le Ministère chargé des Comptes Publics ».

Le rapport propose plusieurs axes forts : responsabiliser davantage les gestionnaires en les plaçant dans un cadre de gestion pluriannuel et en leur laissant plus de leviers d'action ; recentrer les contrôles là où ils ont le plus de valeur ; abandonner le contrôle *a priori* sur les dépenses courantes et **réformer en profondeur** le régime de responsabilité des Comptables.

Si la séparation Ordonnateur-Comptable semble actée, il n'en reste pas moins que la responsabilité personnelle et pécuniaire des Comptables Publics serait réformée en profondeur, pour faire simple condamnée.

Un nouveau régime de responsabilité, le régime de responsabilité unifiée Ordonnateurs-Comptables devrait voir le jour.

Mes chers amis, chers collègues, il nous appartient à nous, Comptables Publics, de peser sur les orientations, et surtout d'être forces de propositions.

Comme vous le savez, l'A.F.C.M. entretient des liens étroits avec les Associations de Comptables ou professionnelles, dont je connais bien les dirigeants.

Nous avons déjà commencé à travailler sur ces sujets ; ainsi une réunion récente s'est tenue le 15 avril 2021 à l'A.F.C.M. en présence des représentants des Associations de Comptables et Agents Comptables et de l'A.M.F.

Les questions sont nombreuses, qu'il s'agisse des modalités du contrôle juridictionnel ou du champ de responsabilité des justiciables Ordonnateurs et Comptables. La Cour des Comptes conservera son statut d'institution supérieure de contrôle juridictionnelle.

Et *quid* des sanctions, *quid* de l'assurabilité ?

Le calendrier 2021-2022 devrait être riche de rencontres.

Nous demanderons notamment à être reçus par la Direction Générale des Finances Publiques et par la Cour des Comptes ; nous reviendrons sur ces sujets, bien entendu.

À l'issue de nos travaux qui est maintenant proche, je vais réunir le Comité de Direction que vous venez de renouveler pour qu'il désigne les membres du futur Bureau de l'A.F.C.M. qui seront chargés à mes côtés de gérer notre Association.

Je formule le vœu, si les conditions sanitaires le permettent, de se retrouver en fin d'année, vraisemblablement en décembre, afin que les sortants et les nouveaux entrants, les délégués et membres du Comité de Direction, puissent se rencontrer et ainsi perpétuer l'esprit de convivialité chère à l'A.F.C.M.

Je vous remercie.

*Le Président précise qu'on arrive à la partie un peu informelle de l'Assemblée Générale, il demande à Jean-Luc NODENOT (Président-Directeur Général de l'A.M.F.) d'intervenir, et il précise que les anciens et nouveaux membres du Comité de Direction devront se réunir à la fin de l'Assemblée Générale afin d'élire le nouveau Bureau. Il souhaite la bienvenue à Jean-Luc NODENOT.*

# Intervention de Jean-Luc Nodenot

**Président-Directeur Général de l'A.M.F.**



Merci à l'A.F.C.M. de donner la parole à l'A.M.F. pour évoquer le risque Comptable, les évolutions qui se dessinent et qui conduiront à de profondes mutations.

C'est la dernière fois que je me livre à cet exercice. Dans quelques jours l'Assemblée Générale de l'A.M.F. élira un nouveau Président. Une nouvelle gouvernance se mettra en place représentant la Communauté Comptable et ses Associations.

Lionel LE GALL, qui va quitter dans quelques semaines la Présidence de l'A.C.P., me succèdera et aura en charge avec les Associations Comptables d'accompagner les évolutions à venir.

Nous venons de connaître deux exercices bien différents avec un niveau de sinistralité record en 2019, et une légère décrue liée à la Covid en 2020, qui évidemment n'ont pas contribué au rééquilibrage du contrat, car nous avons décidé, d'une part de ne pas augmenter les tarifs en 2021 et, d'autre part, de redistribuer la totalité des excédents 2020 aux sociétaires via la ristourne.

Aux dérives constatées en 2019 d'une jurisprudence tout préjudice conduisant à l'instrumentalisation de la qualification des manquements, avec des effets importants sur le montant des laissés à charge des Agents Comptables et en particulier des Universitaires, vient s'ajouter, à partir de 2021, une déformation du risque liée à la massification des postes en cours à la DGFIP, notamment.

Nous devons en 2022 mettre en place une nouvelle tarification qui épouse mieux le risque et qui permette de redresser, au moins partiellement, le déficit du contrat.

Cette situation délétère découlant du dévoiement de la réforme de 2011, nous la dénonçons depuis des années. Elle ne pouvait que conduire le régime dans une impasse.

Des Universitaires, comme Sandrine DAMAREY, condamnent la sévérité de la Cour des Comptes à l'égard des Agents Comptables. La jurisprudence récente du Conseil d'État essaie d'établir le périmètre du préjudice financier, pour notamment mettre fin aux situations d'enrichissement sans cause.

Cela ne va pas régler pour autant l'existence d'un régime à deux vitesses selon que l'on est Comptable d'État ou Agent Comptable. Agents Comptables à qui je veux dire ici que, malgré une dérive très élevée de la sinistralité, nous continuerons de les assurer, et de mutualiser leur risque.

Les tensions sur le régime ont conduit à sa remise en cause, voulue, et impulsée à la fois par la Cour (voir son colloque de 2019), l'Administration (Action Publique 2022), et par les Pouvoirs Publics qui proposèrent à Jean BASSÈRES et Sandrine DAMAREY de formuler dans un rapport des pistes pour améliorer la Responsabilité Financière des Gestionnaires Publics.

Vous connaissez les conclusions de ces rapports, qui de façons très différentes enterrent un régime de responsabilité limité aux seuls Comptables Publics. Vous connaissez les ambitions de la Cour (JF 2025) pour un régime unifié, et désormais l'arbitrage politique du Premier Ministre souhaitant travailler avec les élus locaux, le Conseil d'État, la Cour des Comptes, à la définition d'une responsabilité financière unifiée, et confiant à Olivier DUSSOPT le soin de faire des propositions partagées d'ici à la fin de l'année.

Le grand tournant est en vue mais personne ne peut savoir quand il sera pris, quelque part entre 2022 et 2025 sûrement...

Comme d'habitude, nous allons faire face, et faire face ensemble, soudées, A.F.C.M., Associations Comptables, A.M.F....

L'urgence c'est de peser dans les semaines à venir sur les orientations qui pourraient être retenues.

Si personne ne peut s'opposer à une responsabilité financière partagée entre Ordonnateur et Comptable, il convient de la définir, de l'encadrer pour ne pas bloquer l'Action Publique et sécuriser les acteurs.

Si personne ne peut s'opposer à un régime de responsabilité unifiée pour les Ordonnateurs et les Comptables, toujours dérogatoire au droit commun, encore faut-il que ce régime soit effectif et améliore la gestion de l'argent public et l'efficacité de l'Action Publique.

Nous allons travailler ensemble pour faire des propositions et notamment traiter la problématique de la mise en œuvre du régime, c'est-à-dire du système de sanctions. Bien entendu, nous souhaitons rencontrer les acteurs de cette réforme (Cour des Comptes, Pouvoirs Publics).

Vincent, je ne voudrais pas terminer ce discours sans évidemment vous remercier collectivement, l'A.F.C.M., ses équipes, Hervé, Luc, pour toutes ces années d'actions communes auxquels j'associe la Présidente et les Présidents successifs de votre Institution.

Nous avons franchi les évolutions du régime ensemble, 2008, 2011, nous franchirons également celle-ci.

Je voudrais aussi vous remercier Délégués de l'A.F.C.M. de votre confiance collective très largement partagée, dans l'A.M.F. pour des raisons qui ne sauraient être seulement institutionnelles (l'A.M.F. est une fille de l'A.F.C.M.) mais parce que la mutualisation du risque (nous rassemblons plus de 90 % des Comptables Publics) est indispensable au pilotage du régime dans des conditions économiques acceptables pour les assurés.

Merci encore à toutes et à tous.

***Le Premier Vice-Président remercie Jean-Luc NODENOT pour son allocution, il demande à présent à Marion LORNE de clôturer les travaux.***

# Intervention de Mme Marion Lorne

## *Cheffe de la Mission Responsabilité, Doctrines et Contrôles Internes Comptables de la DGFIP*



Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de me permettre, cette année encore, de m'exprimer au cours de votre Assemblée Générale, afin de vous informer de l'actualité de la Mission et en particulier, de la responsabilité.

L'actualité, ici comme ailleurs, c'est évidemment et avant tout, la persistance de la crise sanitaire. Je l'avais déjà évoqué l'année dernière, cette crise a donné lieu à l'adoption de l'Ordonnance du 25 mars 2020, modifiée le 13 mai, qui reconnaît que la période du 12 mars au 10 août 2020 inclus constitue une circonstance de la force majeure dans l'appréciation de la responsabilité personnelle et pécuniaire.

Cette mesure, nous le savons tous, n'allait pas de soi. Mais elle était adaptée aux circonstances du moment et, avec un recul d'un an, nous nous félicitons de son adoption et surtout, de sa bonne appropriation par les Comptables. Cette ordonnance n'a pas été l'occasion de débordements intempestifs, ni d'excès regrettables. Les Comptables n'ont pas subitement remis leur professionnalisme. Pour autant, cette mesure n'était légitime que par sa limitation dans le temps. Certains auraient peut-être souhaité la voir perdurer, ou être répétée lors des confinements suivants. Mais alors que les conditions de travail, sans revenir à la normale, du moins permettaient la reprise d'activité dans la plupart des métiers, il aurait été difficilement compréhensible de faire perdurer cette exception. Du reste, le retour au régime de droit commun de la responsabilité des comptables n'a donné lieu à aucun blocage ou autre incident administratif. C'est, une fois de plus, le signe que les Comptables Publics ont su s'adapter aux phases successives de cette période inédite.

La crise sanitaire a également eu un impact majeur sur l'activité juridictionnelle, en nette baisse en 2020, comme l'on pouvait s'y attendre. Ainsi, au cours de l'année passée, la Cour des Comptes a rendu quasiment deux fois moins d'arrêts que la moyenne des années précédentes. Pour les Chambres Régionales des Comptes, le taux de chute, si j'ose dire, est de 30 %. Les montants des débits prononcés, en revanche, se sont maintenus, du fait de quelques affaires importantes, mais non représentatives de l'ensemble. Toujours est-il qu'on peut craindre un certain rattrapage d'activité au cours des mois à venir.

Mais si certains aspects de l'actualité récente sont, par nature, exceptionnels, d'autres, en revanche, s'inscrivent dans la continuité, notamment sur le plan jurisprudentiel. Ainsi, par trois arrêts du 4 février 2021, le Conseil d'État a confirmé et précisé sa jurisprudence de principe du 6 décembre 2019, relative à l'appréciation du préjudice financier en dépenses.

Dans le détail, le Juge de Cassation a reconnu que dans certains cas, une dépense payée sans que le Comptable ne dispose de la pièce justificative exigée par la nomenclature pouvait ne pas causer de préjudice financier. Dans un cas, relatif à la commune de Bar-le-Duc, le Comptable avait payé des indemnités au vu d'une délibération qui, certes, ne remplissait pas les conditions de forme exigées par la nomenclature, mais qui était suffisamment explicite pour constituer un fondement juridique au paiement. Dans les deux autres, relatifs aux Chambres d'Agriculture de Bourgogne et du Var, des délibérations rétroactives ont été considérées comme fondant juridiquement la dépense, car elles témoignaient de la volonté de payer des indemnités qui trouvaient leur fondement premier dans un texte réglementaire qu'elles ne faisaient que transposer aux organismes en question. En résumé, dans certains cas, une délibération même irrégulière en la forme peut constituer un fondement juridique au paiement d'une dépense : le Comptable payant cette dépense ne risque donc qu'une somme non rémissible et non un débit.

La jurisprudence continue donc à se clarifier, sur ce sujet épineux du préjudice financier. Elle se clarifie d'autant plus que l'on a pu constater, au cours des semaines passées, que plusieurs Chambres Régionales des Comptes ont fait application sans sourciller de la solution dégagée par ces arrêts récents. Ce sont donc autant de comptables qui, au lieu d'être condamnés à des débets potentiellement importants, ne se sont vus infliger que de faibles sommes non rémissibles.

Au passage, ces trois arrêts ont été rendus suite à des pourvois formés par le Ministre, c'est-à-dire par la Mission RDCIC. Ils témoignent de la stratégie contentieuse qui est la nôtre et qui est, si vous me permettez l'expression, de jouer pour gagner, et surtout pour faire gagner les Comptables. Plusieurs autres pourvois sont en cours. Nous espérons qu'ils connaîtront une suite favorable et, d'une manière générale, que le régime de responsabilité continuera à évoluer vers un meilleur équilibre.

Je vous remercie.

*Le Premier Vice-Président indique que nous sommes arrivés au terme de l'Assemblée Générale, il précise que l'année prochaine l'Assemblée Générale se déroulera le mardi 17 mai 2022.*

# Remboursement

## des fonds de réserve en 2020

GROUPES	NOMBRE DE DOSSIERS	FONDS DE RÉSERVE	MAJORATION STATUTAIRE	TOTAL	% MAJ. STAT./ FONDS RÉSERVE
G1	211	72.439,62	43.717,37	116.156,99	60,35
G2	273	12.915,15	9.037,64	21.952,79	69,98
G3	1.750	13.224,16	3.680,35	16.904,51	27,83
G4	12	10.396,00	6.162,89	16.558,89	59,28
G5	273	12.275,67	4.543,99	16.819,66	37,02
G6	23	4.193,09	2.460,23	6.653,32	58,67
<b>TOTAL</b>	<b>2.542</b>	<b>125.443,69</b>	<b>69.602,47</b>	<b>195.046,16</b>	<b>55,49</b>

## Débets versés

Au cours de l'année **2020**, l'A.F.C.M. a versé une somme de **202.570,47 €** pour 14 débits (Groupe 1 : 1 - Groupe 2 : 2 - Groupe 3 : 8 - Groupe 5 : 3).

En **2019**, elle avait versé une somme de **94.985,77 €** pour 16 débits (Groupe 1 : 2 - Groupe 2 : 3 - Groupe 3 : 9 - Groupe 5 : 2).

Compte tenu des remboursements obtenus et des dossiers admis en non-valeurs, l'en-cours des débits au **31 décembre 2020** s'élève à **915.949,36 €** contre **767.998,47 €** en **2019**.

des adhérents cotisants au 31 décembre 2020

GROUPES	Nombre d'adhérents cotisants	Cautionnements garantis	Moyenne par adhérent	Fonds de réserve cotisants	Moyenne par adhérent
G1	3.525	569.602.193,00	161.589	1.139.677,63	323,31
G2	7.422	207.289.714,00	27.929	425.585,66	57,34
G3	35.970	74.694.496,42	2.077	248.189,29	6,90
G4	144	72.089.000,00	500.618	144.178,00	1.001,24
G5	6.178	98.502.107,41	15.944	207.684,82	33,62
G6	343	39.250.332,00	114.432	78.550,62	229,01
<b>TOTAL</b>	<b>53.582</b>	<b>1.061.427.842,83</b>	<b>19.809</b>	<b>2.243.866,02</b>	<b>41,88</b>

GROUPES	GARANTIE PRINCIPALE			Ristournes accordées sur la cotisation
	Nombre de cotisations appelées	Montant des cotisations appelées	Moyenne par adhérent	
G1	3.530	439.705,69	124,56	133.076,25
G2	7.087	229.814,94	32,43	45.757,66
G3	35.445	541.361,21	15,27	3.091,87
G4	124	52.028,51	419,58	14.790,23
G5	5.843	134.722,39	23,06	17.502,43
G6	322	28.462,76	88,39	8.580,37
<b>TOTAL</b>	<b>52.351</b>	<b>1.426.095,50</b>	<b>27,24</b>	<b>222.798,81</b>

ACTIF	EXERCICE 2020			EXERCICE 2019
	BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, marques, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	916.638,23	820.069,07	96.569,16	132.665,00
Avances et acomptes immobilisations corporelles	7.200,00	-	7.200,00	7.200,00
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	1.858.994,54	-	1.858.994,54	1.858.994,54
Constructions	14.924.579,46	7.005.295,98	7.919.283,48	8.142.525,76
Installations techniques, matériel et outillage	95.939,15	81.613,62	14.325,53	17.057,74
Autres	555.926,01	394.225,11	161.700,90	171.743,19
<b>Immobilisations en cours</b>				
Immobilisations corporelles en cours	76.643,32	-	76.643,32	-
Avances et acomptes immobilisations corporelles	170.622,20	-	170.622,20	-
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	2.409.146,91	-	2.409.146,91	2.412.958,14
Titres immobilisés	5.103.311,28	53.513,06	5.049.798,22	5.073.910,20
Prêts	129.768,34	5.595,61	124.172,73	140.895,44
Autres	1.213.383,11	969.285,84	244.097,27	212.319,15
<b>TOTAL</b>	<b>27.462.152,55</b>	<b>9.329.598,29</b>	<b>18.132.554,26</b>	<b>18.170.269,16</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	287.842,52	86.506,59	201.335,93	226.543,44
Autres	398.314,96	-	398.314,96	321.829,83
<b>Disponibilités</b>	705.311,18	-	705.311,18	697.484,73
<b>TOTAL</b>	<b>1.391.468,66</b>	<b>86.506,59</b>	<b>1.304.962,07</b>	<b>1.245.858,00</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	149.225,77	-	149.225,77	151.225,33
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>29.002.846,98</b>	<b>9.416.104,88</b>	<b>19.586.742,10</b>	<b>19.567.352,49</b>

PASSIF	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Réserves statutaires	4.308.543,40	4.227.302,89
Autres réserves	1.897.838,94	1.897.838,94
Résultat de l'exercice	56.211,28	81.240,51
<b>TOTAL</b>	<b>6.262.593,62</b>	<b>6.206.382,34</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>Provisions</b>		
Provisions pour charges	900.000,00	570.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>900.000,00</b>	<b>570.000,00</b>
<b>DETTES</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Fonds de réserve des adhérents	5.708.995,35	5.761.832,14
Intérêts courus sur fonds de réserve	2.342.819,08	2.434.264,32
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2.097.710,32	2.357.117,58
Dettes financières diverses	269.669,69	273.204,63
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	166.897,81	168.094,74
Dettes fiscales et sociales	385.782,78	297.723,97
Autres dettes	19.591,39	14.059,19
<b>Dettes sur immobilisations</b>		
Dettes sur immobilisations	-	20.293,54
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	112.894,26	96.142,24
<b>TOTAL</b>	<b>11.104.360,68</b>	<b>11.422.732,35</b>
<b>COMPTE DE RÉGULARISATION</b>		
<b>Produits constatés d'avance</b>		
	1.319.787,80	1.368.237,80
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>19.586.742,10</b>	<b>19.567.352,49</b>

CHARGES	SIÈGE	IMMOBILIER	TOTAL 2020	TOTAL 2019
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Autres achats et charges externes	606.611,72	592.387,64	1.198.999,36	1.445.476,99
Impôts, taxes et versements assimilés	163.543,37	538.181,79	701.725,16	692.650,25
Salaires et traitements	837.593,42	310.964,74	1.148.558,16	1.128.751,14
Charges sociales	435.010,42	167.131,69	602.142,11	573.277,93
Autres charges	150.920,91	12.130,41	163.051,32	279.808,01
Dotations aux amortissements des immobilisations	93.132,50	368.089,23	461.221,73	469.343,39
Dotations aux provisions pour risques et charges	10.000,00	500.000,00	510.000,00	465.000,00
Dotations aux provisions pour dépréciation actif circulant	-	-	-	6.511,52
Ventilations charges locatives	-	894.878,29	894.878,29	885.753,34
<b>TOTAL</b>	<b>2.296.812,34</b>	<b>3.383.763,79</b>	<b>5.680.576,13</b>	<b>5.946.572,57</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Intérêts et charges assimilées	102.617,47	31.437,28	134.054,75	187.695,43
Dotations aux amortissements et aux provisions	196.970,31	-	196.970,31	103.031,21
<b>TOTAL</b>	<b>299.587,78</b>	<b>31.437,28</b>	<b>331.025,06</b>	<b>290.726,64</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion	57.575,25	25.815,39	83.390,64	37.931,17
Sur opérations en capital	226.351,23	-	226.351,23	721.649,91
<b>TOTAL</b>	<b>283.926,48</b>	<b>25.815,39</b>	<b>309.741,87</b>	<b>759.581,08</b>
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	13.617,00	129.689,00	143.306,00	117.868,00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2.893.943,60</b>	<b>3.570.705,46</b>	<b>6.464.649,06</b>	<b>7.114.748,29</b>
<b>RÉSULTAT</b>	- 360.576,97	416.788,25	56.211,28	81.240,51
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2.533.366,63</b>	<b>3.987.493,71</b>	<b>6.520.860,34</b>	<b>7.195.988,80</b>

# Compte de résultat

PRODUITS	SIÈGE	IMMOBILIER	TOTAL 2020	TOTAL 2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Production vendue (cotisations et loyers)	1.604.276,93	2.907.992,25	4.512.269,18	4.555.999,44
Cotisations nettes non acquises	20.136,88	-	20.136,88	- 4.609,03
Transfert de charges d'exploitation	-	-	-	-
Subventions d'exploitation	-	46.473,12	46.473,12	44.265,78
Autres produits	12.867,62	167,76	13.035,38	11.200,29
Reprises sur amortissements et provisions	-	187.320,89	187.320,89	125.167,12
Provisions pour charges locatives	10.692,00	807.687,52	818.379,52	821.336,95
Régularisation charges locatives	- 914,73	25.950,49	25.035,76	77.473,51
<b>TOTAL</b>	<b>1.647.058,70</b>	<b>3.975.592,03</b>	<b>5.622.650,73</b>	<b>5.630.834,06</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits des participations	233.217,33	-	233.217,33	221.880,39
Produits des autres immobilisations financières	124.437,54	-	124.437,54	141.842,60
Autres intérêts et produits assimilés	609,34	-	609,34	1.271,24
Reprise sur provisions des éléments financiers	83.310,42	-	83.310,42	273.367,48
<b>TOTAL</b>	<b>441.574,63</b>	<b>-</b>	<b>441.574,63</b>	<b>638.361,71</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion	240.922,07	11.901,68	252.823,75	212.598,80
Sur opérations en capital	203.811,23	-	203.811,23	714.194,23
<b>TOTAL</b>	<b>444.733,30</b>	<b>11.901,68</b>	<b>456.634,98</b>	<b>926.793,03</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2.533.366,63</b>	<b>3.987.493,71</b>	<b>6.520.860,34</b>	<b>7.195.988,80</b>

Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020

*Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels*

## 1. Faits caractéristiques de l'exercice

### a) Crise sanitaire

La crise sanitaire a affecté l'organisation de l'A.F.C.M. à partir du mois de mars. Le recours au télétravail pour les agents du Siège a été largement utilisé. Celui-ci a été rendu possible par l'attribution de matériel informatique à chaque agent, la mise en place de liaisons sécurisées et la dématérialisation d'une grande partie de l'activité, initiée depuis 2019.

Une charte mettant en place le télétravail régulier a été mise en place en concertation avec le C.S.E.

Toutes les réunions des différentes instances ont pu se tenir, en partie en visioconférence, notamment l'Assemblée Générale 2020.

Les activités de l'A.F.C.M. tant du Siège que de l'immobilier n'ont pas été affectées.

Les impacts sur le compte de résultat sont les suivants :

- 6.026 € d'achats de fournitures liées à la sécurité sanitaire (masques, gels...);
- 2.981 € de réductions ou abandons de loyers ;
- 3.246 € d'indemnités perçues au titre du chômage partiel venant en déduction des charges de personnel.

### b) Immobilier

Une opération de ravalement et d'isolation des 11 bâtiments de la Résidence de Montmorency a été décidée. Le financement de cette opération se fait partiellement par le recours à l'emprunt pour 1,5 M€, l'autofinancement s'élevant à environ 1 M€. Le chantier a démarré en novembre 2020 et devrait se terminer en juin 2022.

### c) Elections des délégués

Les opérations d'élections des délégués aux Assemblées Générales 2021 à 2026 ont démarré en 2020. Pour la première fois, elles se sont uniquement déroulées par Internet. Le dépouillement a eu lieu le 13 janvier 2021, jour de clôture de l'élection.

### d) S.C.I. Les Hauts de Franconville

Par décision de l'Assemblée Générale de la S.C.I. Les Hauts de Franconville dont l'A.F.C.M. détient 50 % des parts, il a été décidé d'affecter le résultat 2019 en totalité pour 466 k€, soit 233 k€ au profit de l'A.F.C.M. :

- 150 k€ réellement versés ;
- 83 k€ portés au crédit du compte courant d'associés.

Par ailleurs, les associés ont également décidé la vente de l'EHPAD à l'exploitant KORIAN ; après négociation le prix de vente net vendeur s'établit à 15,4 M€ ; la promesse de vente a été signée début 2021.

### e) Contrôle URSSAF

L'A.F.C.M. a fait l'objet d'un contrôle URSSAF portant sur les exercices 2018 et 2019 ; la notification finale fait état d'un redressement à hauteur de 6.602 €.

## 2. Règles et méthodes comptables

### a) Référentiel comptable

Les comptes au 31 décembre 2020 sont établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (articles L. 123-12 à L. 123-28) et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C. n° 99-01).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de présentation indiqués ci-dessus dans le paragraphe relatif aux faits caractéristiques de l'exercice, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

### b) Changement de méthodes comptables

Depuis 2013, l'A.F.C.M. procède au rattachement des cotisations à l'exercice selon le principe de l'indépendance des exercices.

## 3. Méthodes et règles d'évaluation

### a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Elles correspondent à des logiciels.

Les amortissements sont calculés linéairement sur cinq ans.

### b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Conformément à la réglementation comptable sur les actifs, l'A.F.C.M. a choisi d'incorporer les frais accessoires au coût d'acquisition des immobilisations corporelles.

Le coût de l'ensemble des immeubles est ventilé par composants à partir d'une grille établie par le C.S.T.B. (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment).

Outre le terrain, huit composants initiaux ont été identifiés.

La ventilation du coût historique a été effectuée en appliquant les pourcentages attribués à chaque composant.

Les amortissements ont été calculés en mode linéaire selon la durée réelle d'utilisation du bien. La valeur résiduelle aurait été prise en compte et serait venue diminuer le montant amortissable dans l'hypothèse où la valeur résiduelle aurait été à la fois significative et mesurable.

Il résulte de ce qui précède le tableau suivant :

COMPOSANT	DURÉE	RÉPARTITION DES COMPOSANTS EN %
		Logement individuel
Structure	50 ans	
Menuiseries extérieures	25 ans	5,40 %
Chauffage individuel	15 ans	3,20 %
Chauffage collectif	25 ans	N/A
Étanchéité	15 ans	N/A
Ravalement avec amélioration	15 ans	2,70 %
Electricité	25 ans	4,20 %
Plomberie / Sanitaire	25 ans	3,70 %
Ascenseurs	15 ans	N/A

Les aménagements et agencements qui n'ont pu être décomposés poursuivent leur plan d'amortissement initial soit dix ans linéaire.

Les autres immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation à savoir :

	DURÉE
Installations techniques et générales	10 ans
Matériel et outillages	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier	10 ans

Les immobilisations rachetées en fin de crédit-bail sont amorties sur un an.

Les dépréciations éventuelles sont déterminées, en cas d'indice de perte de valeur, par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur probable de réalisation.

## c) Immobilisations financières

Les valeurs brutes des immobilisations financières sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport qui comprend le prix d'achat hors frais.

Les avances, dépôts et cautionnements sont évalués à leur coût historique.

Une dépréciation est constatée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur probable de réalisation est inférieure au coût d'acquisition pour les actions, titres de S.C.I. de copropriété et les F.C.P. S'agissant des obligations, une dépréciation est constatée à hauteur de la différence entre le prix d'émission et le prix d'achat si celui-ci est supérieur.

## d) Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Le quittancement des loyers s'effectue à terme à échoir, sauf exceptions liées à des conventions particulières.

Les charges récupérables auprès des locataires sont totalisées au 31 décembre. Des acomptes sont facturés chaque mois en année N, le solde est réclamé dans le premier semestre N+1.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de recouvrement.

Les créances sur débits inférieures à 50.000 € sont dépréciées à 60 % en référence aux recouvrements effectifs observés sur la moyenne des dix dernières années. Pour les débits supérieurs à 50.000 €, la dépréciation est constatée au cas par cas en évaluant le risque d'irrécouvrabilité total ou partiel.

Concernant les prêts, les impayés à plus d'un an sont dépréciés à hauteur de 50 %.

Le calcul de la dépréciation concernant les créances locataires s'effectue comme suit :

- 100 % des créances des locataires partis ;
- 100 % des créances des locataires présents dont l'origine a plus de six mois.

## e) Fonds de réserve des adhérents

Au titre de la garantie mutuelle et solidaire entre co-adhérents qu'ils assument au sein de l'A.F.C.M., les adhérents cotisants sont tenus au versement d'un dépôt dénommé « Fonds de réserve de l'adhérent » ; l'ensemble de ces dépôts constitue le fonds de réserve de l'Association.

Conformément à l'article 12 des Statuts de l'A.F.C.M., le fonds de réserve est majoré annuellement d'un pourcentage fixé par l'Assemblée Générale, actuellement 2 %. Depuis 2013 la majoration calculée chaque année est intégrée en comptabilité.

## f) Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite, résultant d'événements passés, qui entraînera probablement une sortie de fonds et qu'une estimation fiable de son montant peut être effectuée.

La provision pour gros entretien correspond aux dépenses faisant l'objet d'une programmation triennale. Elle est calculée sur la base des coûts ressortant du plan stratégique de patrimoine. Une reprise de provision est effectuée dès lors que les travaux sont réalisés ou abandonnés.

## g) Emprunts et dettes

Les investissements immobiliers réalisés par l'A.F.C.M. sont financés en partie par des emprunts.

## h) Compte Epargne Temps

Depuis 2013, le personnel de l'A.F.C.M. a la possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps (C.E.T.). Le nombre de jours placés dans le C.E.T. montant en charge, une dette a été constatée en 2015 et est ajustée chaque année.

## i) Subventions d'investissement

Les subventions reçues dans le cadre des conventions de réservation de logements sont enregistrées en produits constatés d'avance. Ce produit est extourné tous les ans sur la durée de la convention à compter de la mise à disposition du premier logement.

## 4. Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

Liste des états annexes :

- |  |  |
|--|--|
| 1 - Compte de résultat analytique                  | 9 - Charges et produits exceptionnels              |
| 2 - Mouvement de l'actif immobilisé                | 10 - Engagements financiers                        |
| 3 - Etat des amortissements                        | 11 - Effectif moyen                                |
| 4 - Etat des provisions et dépréciations           | 12 - Honoraires du Commissaire aux Comptes         |
| 5 - Etat des échéances des créances et des dettes  | 13 - Liste des filiales et participations          |
| 6 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan | 14 - Variation des fonds associatifs               |
| 7 - Produits à recevoir et charges à payer         | 15 - Evaluations des indemnités de fin de carrière |
| 8 - Charges et produits constatés d'avance         |  |

## 1 - Compte de résultat analytique

	SIÈGE 31-12-2020	IMMOBILIER 31-12-2020	TOTAL 31-12-2020
Total des produits d'exploitation	1.647.059	3.975.592	5.622.651
Total des charges d'exploitation	2.296.812	3.383.764	5.680.576
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 649.753</b>	<b>591.828</b>	<b>- 57.925</b>
Total des produits financiers	441.575	-	441.575
Total des charges financières	299.588	31.437	331.025
<b>Résultat financier</b>	<b>141.987</b>	<b>- 31.437</b>	<b>110.550</b>
Total des produits exceptionnels	444.733	11.902	456.635
Total des charges exceptionnelles	283.926	25.815	309.741
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>160.807</b>	<b>- 13.913</b>	<b>146.894</b>
Impôts sur les bénéfices	13.617	129.689	143.306
<b>Résultat net</b>	<b>- 360.576</b>	<b>416.789</b>	<b>56.213</b>

## 2 - Mouvement de l'actif immobilisé

	Début d'exercice	Entrées	Sorties	Virement de poste à poste	Fin d'exercice
Frais d'établissement					-
Frais de recherche et de développement					-
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels, droits et valeurs similaires	908.759	9.355	1.476		916.638
Fonds commercial					-
Autres immobilisations incorporelles					-
Immobilisations incorporelles en cours					-
Avances et acomptes	7.200	-	-		7.200
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>915.959</b>	<b>9.355</b>	<b>1.476</b>	<b>-</b>	<b>923.838</b>
Terrains	1.858.995				1.858.995
Constructions	14.872.071	-	104.260	156.769	14.924.580
Installations techniques, matériel et outillage	93.623	2.316	-		95.939
Autres immobilisations corporelles	536.913	20.669	1.656		555.926
Immobilisations corporelles en cours	-	235.612	2.200	- 156.769	76.643
Avances et acomptes	-	172.716	2.093		170.622
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>17.361.602</b>	<b>431.313</b>	<b>110.210</b>	<b>0</b>	<b>17.682.705</b>
Participations	2.412.958	-	3.811		2.409.147
Créances rattachées à des participations					-
Autres titres immobilisés	5.130.670	225.347	252.705		5.103.311
Prêts	146.781	48.000	65.013		129.768
Autres immobilisations financières	1.064.409	215.624	66.650		1.213.384
<b>Immobilisations financières</b>	<b>8.754.818</b>	<b>488.971</b>	<b>388.179</b>	<b>-</b>	<b>8.855.610</b>
<b>Total des immobilisations</b>	<b>27.032.379</b>	<b>929.639</b>	<b>499.865</b>	<b>0</b>	<b>27.462.153</b>
<b>Dont montant des intérêts immobilisés</b>	<b>325.362</b>	<b>36.905</b>	<b>40.986</b>		<b>321.281</b>

## 3 - Etat des amortissements

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Virement de poste à poste	Fin d'exercice
Frais d'établissement					-
Frais de recherche et de développement					-
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	776.094	45.451	1.476		820.069
Fonds commercial					-
Autres immobilisations incorporelles					-
Immobilisations incorporelles en cours					-
Avances et acomptes					-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>776.094</b>	<b>45.451</b>	<b>1.476</b>	<b>-</b>	<b>820.069</b>
Terrains					-
Constructions	6.729.545	380.011	104.260		7.005.296
Installations techniques, matériel et outillage	76.565	5.048	-		81.614
Autres immobilisations corporelles	365.170	30.711	1.656		394.225
Immobilisations corporelles en cours	-				-
Avances et acomptes					-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>7.171.280</b>	<b>415.771</b>	<b>105.916</b>	<b>-</b>	<b>7.481.135</b>
<b>Total des amortissements</b>	<b>7.947.374</b>	<b>461.222</b>	<b>107.392</b>	<b>-</b>	<b>8.301.204</b>
Dont dotations sur le mode linéaire		461.222			
Dont dotations sur le mode dégressif					
Dont dotations exceptionnelles					

### Informations sur les modes et taux d'amortissement pratiqués (%)

Immobilisations acquises ou en crédit-bail

Frais d'établissement et de recherche	L	20 %
Logiciels	L	20 %
Autres immobilisations incorporelles	L	33,33 %
Terrains		
Constructions et aménagements	L	2 à 6,66 %
Installations, matériel et outillage	L	de 10 à 20 %
Agencements, aménagements divers	L	10 %
Matériel de transport	L	20 %
Matériel de bureau et informatique	L	de 33,33 % à 100 %
Mobilier	L	10 %
Emballages récupérables		

Modes : L (linéaire), D (dégressif), E (exceptionnel)

## 4 - Etat des provisions et dépréciations

	Début d'exercice	Dotations	Reprises		Fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Relatives aux immobilisations					-
Relatives aux stocks					-
Relatives à des amortissements dérogatoires					-
Autres provisions réglementées					-
<b>Provisions réglementées</b>	-	-	-	-	-
Provisions pour litiges					-
Provisions pour garanties clients					-
Provisions pour amendes et pénalités					-
Provisions pour pensions					-
Provisions pour impôts					-
Provisions pour gros entretien	570.000	510.000	180.000	-	900.000
Autres provisions pour risques et charges	-			-	-
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>570.000</b>	<b>510.000</b>	<b>180.000</b>	<b>-</b>	<b>900.000</b>
Sur immobilisations incorporelles					-
Sur immobilisations corporelles					-
Sur immobilisations financières	914.735	196.970	83.310		1.028.395
Sur stocks					-
Sur comptes clients	93.827	-	7.321		86.507
Autres					-
<b>Dépréciations</b>	<b>1.008.562</b>	<b>196.970</b>	<b>90.631</b>	<b>-</b>	<b>1.114.901</b>
<b>Total des provisions et dépréciations</b>	<b>1.578.562</b>	<b>706.970</b>	<b>270.631</b>	<b>-</b>	<b>2.014.901</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation	663.827	510.000	187.321	-	986.507
Dont dotations et reprises financières	914.735	196.970	83.310	-	1.028.395
Dont dotations et reprises exceptionnelles					

## 5 - Etat des échéances des créances et des dettes

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
<b>Actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	129.768	65.000	64.768
Autres immobilisations financières	1.213		1.213
<b>Actif circulant et charges constatées d'avance</b>			
Créances clients et comptes rattachés	287.843	287.843	
Créances sociales et fiscales	10.431	10.431	
Groupe et associés	332.833	332.833	
Autres créances	55.051	55.051	
Charges constatées d'avance	149.226	149.226	
<b>Total général des créances</b>	<b>966.365</b>	<b>900.383</b>	<b>65.982</b>
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	48.000		
(1) Montant des prêts remboursés en cours d'exercice	65.013		

	Montant brut	A un an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires (2)				
Emprunts auprès des établissements de crédit (2)	2.097.710	715.881	1.108.187	273.642
Dettes financières diverses	269.670	-	-	269.670
Fournisseurs et comptes rattachés	166.898	159.621	7.277	
Dettes sociales et fiscales	385.783	322.771		63.012
Dettes sur immobilisations	-	-		
Autres dettes	19.591	19.591		
Avances et acomptes reçus	112.894	112.894		
Produits constatés d'avance	1.319.788	1.319.788		
<b>Total général des dettes</b>	<b>4.372.334</b>	<b>2.601.065</b>	<b>1.115.465</b>	<b>606.324</b>
(2) Dont emprunts souscrits en cours d'exercice	300.000			
(2) Dont emprunts remboursés en cours d'exercice	557.657			

## 6 - Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations		2.409.147	
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances		332.833	
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

## 7 - Produits à recevoir et charges à payer

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Prêts	
Autres immobilisations financières	321.280
Créances clients et comptes rattachés	16.940
Créances sociales et fiscales	4.886
Autres créances	11.448
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
<b>Total</b>	<b>354.555</b>

### Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Intérêts courus sur emprunts établissements de crédit	3.449
Emprunts et dettes financières divers	
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements reçus	2.342.819
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44.298
Dettes fiscales et sociales	63.012
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	6.602
<b>Total</b>	<b>2.460.180</b>

## 8 - Charges et produits constatés d'avance

### Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges et produits d'exploitation	149.226	1.319.788
Charges et produits financiers		
Charges et produits exceptionnels		
<b>Total</b>	<b>149.226</b>	<b>1.319.788</b>

## 9 - Charges et produits exceptionnels

Natures	Charges	Produits
Dons et subventions	54.260	
Régularisations diverses	29.130	
Reprise fonds de réserve + 16 ans et régularisations diverses		252.824
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	226.351	
Produits de cession des éléments d'actif		203.811
<b>Total</b>	<b>309.741</b>	<b>456.635</b>

## 10 - Engagements financiers

Catégories d'engagements	Montants	Commentaires
<b>Engagements donnés</b>		
<i>Promesse d'affectation hypothécaire</i>	2.000.000	Immeuble sis angle 22-24, rue de la Lune et 9, rue N.-D. de Bonne-Nouvelle - 75002 Paris
<i>Nantissement de titres</i>	1.538.271	Obligations : B.P.C.E. 3 %, R.C.I. Banque 2,625 %, Société Générale 4 %, B.P.C.E. 3,10 %, La Banque Postale 2,375 % → Emprunts CE F.C.P. - Ecofi opportunités 360 → Emprunts RDL+ COU
<i>Nantissement de parts sociales</i>	15.819	Crédit Coopératif
<b>Total</b>	<b>3.554.089</b>	
<b>Engagements reçus</b>		
<b>Total</b>		
<b>Engagements réciproques</b>		
<b>Total</b>		

## 11 - Ventilation par catégorie de l'effectif moyen

Catégories d'emplois	Nombre total	Siège	Immobilier
Cadre	1	1	
Agents de maîtrise et techniciens	9	9	
Employés et ouvriers	25	8,94	16,53
Fonctionnaire détaché	1	1	
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>19,94</b>	<b>16,53</b>

## 12 - Honoraires du Commissaire aux Comptes

Secteurs d'activité	Montants
<i>Commissariat aux Comptes, certification des comptes</i>	19.776
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes</i>	
<b>Total</b>	<b>19.776</b>

## 13 - Liste des filiales et participations

	Capital	Réserves et report à nouveau	Quote-part détenue (%)	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres
Filiales (plus de 50 %)					
Participations (de 10 à 50 %)					
S.C.I. Franconville	4.000.000	-	50	2.000.000	2.000.000
S.C.I. des Grands-Champs*	2.000.000	- 650.845	20	400.000	400.000

	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés	Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés
Filiales (plus de 50 %)					
Participations (de 10 à 50 %)					
S.C.I. Franconville	1.084.833	516.599	233.217	-	-
S.C.I. des Grands-Champs*	153.582	- 29.340	-	-	-

\* Derniers chiffres connus : année 2019.

## 14 - Variation des fonds associatifs

	En début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin d'exercice	Observations
<b>RÉSERVES STATUTAIRES</b>	<b>4.227.302,89</b>	<b>81.240,51</b>	-	<b>4.308.543,40</b>	
- Réserve de prévoyance	4.227.302,89	81.240,51		4.308.543,40	Augmentation = affectation du résultat N - 1
<b>AUTRES RÉSERVES</b>	<b>1.897.838,94</b>	-	-	<b>1.897.838,94</b>	
- Spéciales souscriptions V.V.F.	62.427,72			62.427,72	
- Pour renouvellement des immobilisations	1.835.411,22			1.835.411,22	
<b>REPORT A NOUVEAU</b>	-	-	-	-	
<b>RÉSULTAT N - 1</b>	<b>81.240,51</b>	-	<b>81.240,51</b>	-	Diminution = affectation du résultat N - 1
<b>RÉSULTAT EN INSTANCE D'AFFECTATION</b>	-	<b>56.211,28</b>	-	<b>56.211,28</b>	

## 15 - Evaluation des indemnités de fin de carrière

Information hors bilan.

Evaluation au 31 décembre 2020.

	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A cinq ans
Personnel administratif Siège	-	4.557	39.878
Employés, gardiens d'immeuble et ouvriers	4.591	4.473	
	4.591	9.030	39.878
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES INDEMNITÉS</b>		<b>53.499</b>	

Evaluation concernant les salariés dont le départ en retraite est prévisible dans les cinq années à venir, calculée selon l'annexe III des Statuts du personnel ou selon la Convention collective des gardiens et employés d'immeuble.

DÉSIGNATION DES VALEURS	SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2019		
	NOMBRE DE TITRES	PRIX TOTAL SOUSCRIPTION	VALEUR BOURSIÈRE
<b>TITRES IMMOBILISÉS</b>			
<b>ACTIONS</b>			
Total Fina Elf	1.842,000	14.619,86	90.598,77
Arkéma	47,000	361,11	4.464,06
Korian Médica	4.257,000	112.947,44	178.708,86
<b>AUTRES TITRES</b>			
Société locale économie sociale (Caisse d'Epargne)	762,000	15.236,00	15.240,00
Crédit Coopératif - Parts (A) - Rue de la Lune	88,000	1.342,00	1.342,00
Crédit Coopératif - Parts (B) - Rue de la Lune	204,000	3.111,00	3.110,00
Crédit Coopératif - Parts (A) - Courbevoie	219,000	3.334,67	3.339,00
Crédit Coopératif - Parts (B) - Courbevoie	519,000	7.919,83	7.914,00
S.C.P.I. Epargne Pierre	1.464,000	264.105,60	264.105,60
S.C.P.I. Pierval Santé	200,000	178.980,00	178.980,00
S.C.P.I. Lafitte Pierre	1.430,000	546.977,33	553.896,20
<b>TOTAL</b>		<b>1.148.934,84</b>	<b>1.301.698,49</b>
<b>OBLIGATIONS</b>			
Casino Guichard Perrachon 3,994 % - Mars 2020	2,000	222.540,00	209.662,10
Société Générale 4 % - Juin 2023	2,000	205.800,00	227.902,73
La Banque Postale SFH 2,375 % - Janvier 2024	2,000	201.100,00	225.221,78
Rexel 2,125 % - Juin 2025	100.000,000	295.800,00	306.325,63
Initiative COP - Novembre 2025	300.000,000	300.000,00	298.230,00
B.P.C.E. 3 % - Juillet 2026	520.000,000	521.487,20	577.311,35
Loxam 3,75 % - Juillet 2026	100.000,000	103.150,00	105.183,69
Renault 2 % - Septembre 2026	100.000,000	104.600,00	103.998,20
B.P.C.E. 3,10 % - Février 2027	100.000,000	100.354,00	111.897,50
Crédit Mutuel 3,50 % - Février 2029	3,000	300.600,00	362.660,55
R.C.I. Banque 2,625 % - Février 2030	100.000,000	101.700,00	101.563,05
<b>TOTAL</b>		<b>2.457.131,20</b>	<b>2.629.956,58</b>
<b>AUTRES VALEURS</b>			
F.C.P. - Ecofi patrimoine diversifié I	1,240	197.643,43	223.718,15
F.C.P. - Ecofi actions SCR	9,000	105.018,66	172.917,18
F.C.P. - Ecofi convert. euros	1.498,000	203.188,72	271.617,36
F.C.P. - Ecofi enjeux futurs	19,000	240.135,46	393.968,42
F.C.P. - Epargne éthique actions C	2.605,864	196.586,38	208.833,94
F.C.P. - Actions rendement euros C	910,000	151.524,10	159.450,20
F.C.P. - Ecofi opportunités 360	1.525,000	299.754,45	298.518,75
F.C.P. - Avenir Partage ISR	1.336,000	100.587,44	125.330,16
O.P.C. - Optim impact	-	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>1.494.438,64</b>	<b>1.854.354,16</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>5.100.504,68</b>	<b>5.786.009,23</b>

DÉSIGNATION DES VALEURS	SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2020		
	NOMBRE DE TITRES	PRIX TOTAL SOUSCRIPTION	VALEUR BOURSIÈRE
<b>TITRES IMMOBILISÉS</b>			
<b>ACTIONS</b>			
Total Fina Elf	1.842,000	14.619,86	65.556,78
Arkéma	47,000	361,11	4.441,50
Korian Médica	4.257,000	112.947,44	132.222,42
<b>AUTRES TITRES</b>			
Société locale économie sociale (Caisse d'Epargne)	771,000	15.416,00	15.416,00
Crédit Coopératif - Parts (A) - Rue de la Lune	88,000	1.342,00	1.342,00
Crédit Coopératif - Parts (B) - Rue de la Lune	206,000	3.141,50	3.141,50
Crédit Coopératif - Parts (A) - Courbevoie	219,000	3.334,67	3.339,00
Crédit Coopératif - Parts (B) - Courbevoie	524,000	7.996,08	7.996,08
S.C.P.I. Epargne Pierre	1.464,000	264.105,60	264.105,60
S.C.P.I. Pierval Santé	200,000	178.980,00	178.980,00
S.C.P.I. Lafitte Pierre	1.430,000	546.977,33	553.896,20
<b>TOTAL</b>		<b>1.149.221,59</b>	<b>1.230.437,08</b>
<b>OBLIGATIONS</b>			
Casino Guichard Perrachon 3,994 % - Mars 2020	-	-	-
Société Générale 4 % - Juin 2023	2,000	205.800,00	222.926,99
La Banque Postale SFH 2,375 % - Janvier 2024	2,000	201.100,00	222.175,33
Rexel 2,125 % - Juin 2025	100.000,000	295.800,00	301.405,63
Initiative COP - Novembre 2025	300.000,000	300.000,00	281.070,00
B.P.C.E. 3 % - Juillet 2026	520.000,000	521.487,20	576.606,52
Loxam 3,75 % - Juillet 2026	100.000,000	103.150,00	101.156,25
Renault 2 % - Septembre 2026	100.000,000	104.600,00	100.409,59
B.P.C.E. 3,10 % - Février 2027	100.000,000	100.354,00	112.423,33
Crédit Mutuel 3,50 % - Février 2029	3,000	300.600,00	371.723,77
R.C.I. Banque 2,625 % - Février 2030	100.000,000	101.700,00	103.103,57
<b>TOTAL</b>		<b>2.234.591,20</b>	<b>2.393.000,98</b>
<b>AUTRES VALEURS</b>			
F.C.P. - Ecofi patrimoine diversifié I	1,240	197.643,43	228.210,38
F.C.P. - Ecofi actions SCR	9,000	105.018,66	170.967,06
F.C.P. - Ecofi convert. euros	1.498,000	203.188,72	282.987,18
F.C.P. - Ecofi enjeux futurs	19,000	240.135,46	422.703,83
F.C.P. - Epargne éthique actions C	2.605,864	196.586,38	208.912,12
F.C.P. - Actions rendement euros C	910,000	151.524,10	140.722,40
F.C.P. - Ecofi opportunités 360	1.525,000	299.754,45	301.035,00
F.C.P. - Avenir Partage ISR	1.336,000	100.587,44	127.668,16
O.P.C. - Optim impact	200,000	200.000,00	225.149,20
<b>TOTAL</b>		<b>1.694.438,64</b>	<b>2.108.355,33</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>5.078.251,43</b>	<b>5.731.793,39</b>

DÉSIGNATION DES VALEURS	SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2019	
	PRIX TOTAL SOUSCRIPTION	VALEUR BOURSIÈRE
Livret Associatis	137.793,29	137.793,29
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>137.793,29</b>	<b>137.793,29</b>

DÉSIGNATION DES VALEURS	SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2020	
	PRIX TOTAL SOUSCRIPTION	VALEUR BOURSIÈRE
Livret Associatis	498.328,89	498.328,89
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>498.328,89</b>	<b>498.328,89</b>

# Projet de budget pour 2021

## DÉPENSES

COMPTES	INTITULÉS	DÉPENSES RÉGLÉES AU 31 DÉCEMBRE 2020	BUDGET PRÉVISIONNEL 2020	BUDGET PRÉVISIONNEL 2021
	<b>PROVISIONS POUR GROSSES RÉPARATIONS (REPRISES)</b>	<b>180.000,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
15721	Provisions pour grosses réparations SIÈGE	-	-	-
15722	Provisions pour grosses réparations SOISY	30.000,00	-	-
15723	Provisions pour grosses réparations MONTMORENCY	150.000,00	-	-
15724	Provisions pour grosses réparations RUE DE LA LUNE	-	-	-
15725	Provisions pour grosses réparations COURBEVOIE	-	-	-
	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES</b>	<b>746.183,41</b>	<b>775.000,00</b>	<b>835.000,00</b>
16210	Fonds de réserve des adhérents (remboursement)	168.809,70	123.000,00	124.000,00
16431	Emprunt CE SOISY n° 9775554 - Ravalement 500.000	71.354,79	72.000,00	72.000,00
16432	Emprunt CE SOISY n° 9775555 - Ravalement 1.000.000	107.810,78	107.000,00	119.000,00
16433	Emprunt CE Siège n° 5524423 - Investissement 300.000	59.924,54	60.000,00	60.000,00
16434	Emprunt CE Siège n° 002816G - Investissement 300.000	9.927,68	-	60.000,00
16443	Emprunt CE Siège n° 5701353 - Investissement 300.000	59.639,93	60.000,00	60.000,00
16440	Emprunt Crédit Coopératif PARIS - RUE DE LA LUNE	248.999,02	330.000,00	340.000,00
16500	Dépôts de garantie remboursés	19.716,97	23.000,00	-
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>9.355,20</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
20800	Immobilisations incorporelles	9.355,20	-	-
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>179.753,91</b>	<b>220.000,00</b>	<b>230.000,00</b>
213112	SIÈGE - Menuiseries extérieures	-	-	-
213116	SIÈGE - Electricité	-	20.000,00	10.000,00
213117	SIÈGE - Plomberie/sanitaires	1.963,79	10.000,00	10.000,00
213136	SOISY - Electricité	35.925,50	40.000,00	40.000,00
213137	SOISY - Plomberie	14.121,55	50.000,00	40.000,00
213154	MONTMORENCY - Electricité	26.110,32	50.000,00	50.000,00
213155	MONTMORENCY - Plomberie	58.142,50	50.000,00	60.000,00
213160	MONTMORENCY - Boutiques et garages	-	-	-
213176	RUE DE LA LUNE - Electricité	6.088,57	-	-
213177	RUE DE LA LUNE - Plomberie	11.365,20	-	-
213186	COURBEVOIE - Electricité	-	-	-
213187	COURBEVOIE - Plomberie	3.051,68	-	-
21541	Matériel et outillage SIÈGE	-	-	-
21543	Matériel et outillage MONTMORENCY	2.316,00	-	-
2182	Matériel de transport	-	-	-
21831	Matériel de bureau et matériel informatique SIÈGE	20.668,80	-	20.000,00
21841	Mobilier SIÈGE SOCIAL	-	-	-
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
2313	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>250.570,47</b>	<b>165.000,00</b>	<b>155.000,00</b>
27410	Prêts aux adhérents	-	5.000,00	5.000,00
27420	Prêts aux adhérents retraités	20.000,00	40.000,00	30.000,00
27430	Prêts au personnel A.F.C.M.	28.000,00	20.000,00	20.000,00
27610	Débets versés au Trésor	202.570,47	100.000,00	100.000,00
28000	<b>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (REPRISES)</b>	<b>1.476,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
28100	<b>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (REPRISES)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
29700	<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (REPRISES)</b>	<b>83.310,42</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1.450.649,41</b>	<b>1.160.000,00</b>	<b>1.220.000,00</b>

# Section d'Investissement

## RECETTES

COMPTES	INTITULÉS	RECETTES ENCAISSÉES AU 31 DÉCEMBRE 2020	BUDGET PRÉVISIONNEL 2020	BUDGET PRÉVISIONNEL 2021
	<b>PROVISIONS POUR GROSSES RÉPARATIONS (DOTATIONS)</b>	<b>510.000,00</b>	<b>-</b>	<b>100.000,00</b>
15721	Provisions pour grosses réparations - SIÈGE	10.000,00	-	-
15722	Provisions pour grosses réparations - SOISY	20.000,00	-	-
15723	Provisions pour grosses réparations - MONTMORENCY	460.000,00	-	100.000,00
15724	Provisions pour grosses réparations - RUE DE LA LUNE	20.000,00	-	-
15725	Provisions pour grosses réparations - COURBEVOIE	-	-	-
	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES</b>	<b>132.154,94</b>	<b>170.000,00</b>	<b>130.000,00</b>
16210	Fonds de réserve des adhérents (encaissement)	115.972,91	140.000,00	110.000,00
16500	Dépôts de garantie encaissements	16.182,03	30.000,00	20.000,00
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
20800	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>105.916,45</b>	<b>124.000,00</b>	<b>125.000,00</b>
213136	SOISY - Electricité	-	-	-
213137	SOISY - Plomberie	-	-	-
213154	MONTMORENCY - Electricité	-	-	-
213155	MONTMORENCY - Plomberie	-	-	-
21352	Installations générales - Immeuble SOISY	29.000,29	20.000,00	13.000,00
21353	Installations générales - Immeuble MONTMORENCY	75.260,16	74.000,00	67.000,00
21355	Installations générales - Rue de la Lune	-	-	15.000,00
21356	Installations générales - COURBEVOIE	-	-	5.000,00
21542	Matériel et outillage - SOISY	-	10.000,00	10.000,00
21543	Matériel et outillage - MONTMORENCY	-	10.000,00	10.000,00
21831	Matériel de bureau et matériel informatique - SIÈGE	1.656,00	10.000,00	5.000,00
21841	Mobilier - SIÈGE	-	-	-
	<b>PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PARTICIPATIONS</b>	<b>3.811,23</b>	<b>6.000,00</b>	<b>5.000,00</b>
26181	Participations V.V.F.	3.811,23	6.000,00	5.000,00
	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>119.632,50</b>	<b>270.000,00</b>	<b>260.000,00</b>
27410	Prêts aux adhérents (recouvrement)	4.648,00	10.000,00	10.000,00
27420	Prêts aux adhérents retraités (recouvrement)	42.975,95	70.000,00	60.000,00
27430	Prêts au personnel A.F.C.M. (recouvrement)	17.388,97	30.000,00	30.000,00
27610	Débets versés au Trésor (recouvrement)	54.619,58	160.000,00	160.000,00
28000	<b>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (DOTATIONS)</b>	<b>45.451,04</b>	<b>50.000,00</b>	<b>50.000,00</b>
28100	<b>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (DOTATIONS)</b>	<b>461.221,73</b>	<b>440.000,00</b>	<b>450.000,00</b>
29700	<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (DOTATIONS)</b>	<b>196.970,31</b>	<b>100.000,00</b>	<b>100.000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1.575.158,20</b>	<b>1.160.000,00</b>	<b>1.220.000,00</b>

# Projet de budget pour 2021

## DÉPENSES

COMPTE	INTITULÉS	DÉPENSES RÉGLÉES EN 2020	BUDGET PRÉVISIONNEL 2020	BUDGET PRÉVISIONNEL 2021
	<b>ACHATS</b>	<b>535.731,09</b>	<b>627.000,00</b>	<b>618.000,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fournitures	122.449,35	193.000,00	193.000,00
60-9	Ventilations charges locatives	413.281,74	434.000,00	425.000,00
	<b>SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>956.142,96</b>	<b>1.205.000,00</b>	<b>1.935.000,00</b>
613	Locations	102.125,70	100.000,00	100.000,00
614	Charges locatives et de copropriété	670,68	1.000,00	1.000,00
615	Entretien et réparations	176.064,79	135.000,00	180.000,00
6152	Entretien sur biens immobiliers	455.794,85	745.000,00	1.430.000,00
616	Primes d'assurances	36.086,35	37.500,00	37.500,00
618	Divers	3.102,61	5.000,00	5.000,00
61-9	Ventilations charges locatives	182.297,98	181.500,00	184.500,00
	<b>AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>302.705,03</b>	<b>405.000,00</b>	<b>385.000,00</b>
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	152.955,09	107.000,00	148.000,00
623	Publicité, publications, relations publiques	7.652,00	21.000,00	20.500,00
625	Déplacements, missions et réceptions	28.323,76	132.500,00	102.500,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	70.427,81	79.500,00	69.500,00
627	Services bancaires et assimilés	27.885,65	33.000,00	28.000,00
628	Divers	15.460,72	32.000,00	16.500,00
62-9	Ventilations charges locatives	-	-	-
	<b>IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>	<b>785.269,49</b>	<b>790.000,00</b>	<b>805.000,00</b>
631	Sur rémunérations (Administration des Impôts)	97.087,45	100.200,00	101.200,00
633	Sur rémunérations (autres organismes)	39.913,60	43.300,00	43.300,00
635	Autres impôts, taxes, versements assimilés	564.724,11	568.000,00	576.000,00
63-9	Ventilations charges locatives	83.544,33	78.500,00	83.500,00
	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>1.966.454,51</b>	<b>1.963.000,00</b>	<b>2.040.000,00</b>
641	Rémunérations du personnel	1.148.558,16	1.155.500,00	1.182.000,00
645	Charges de Sécurité Sociale et de Prévoyance	523.406,70	520.000,00	545.500,00
647	Autres charges sociales	76.831,00	75.500,00	80.500,00
648	Autres charges de personnel	1.904,41	2.000,00	2.000,00
64-9	Ventilations charges locatives	215.754,24	210.000,00	230.000,00
	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>163.051,32</b>	<b>252.000,00</b>	<b>260.000,00</b>
654	Pertes sur créances irrécouvrables	25.063,08	116.000,00	119.000,00
657	Charges spécifiques (subventions à caractère social)	45.580,00	42.700,00	45.700,00
658	Charges diverses de gestion courante	92.408,24	93.300,00	95.300,00
	<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>134.054,75</b>	<b>168.000,00</b>	<b>122.000,00</b>
661	Charges d'intérêts	33.209,63	40.000,00	24.000,00
668	Autres charges financières	100.845,12	128.000,00	98.000,00
	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>309.741,87</b>	<b>281.000,00</b>	<b>41.000,00</b>
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	83.390,64	61.000,00	36.000,00
675	Valeurs comptables des éléments actifs cédés	226.351,23	220.000,00	5.000,00
	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS</b>	<b>1.168.192,04</b>	<b>634.000,00</b>	<b>594.000,00</b>
681	Dotations aux amort. et aux prov. - Immob. et exploitation	971.221,73	484.000,00	464.000,00
686	Dotations aux amort. et aux prov. - Charges financières	196.970,31	150.000,00	130.000,00
	<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>143.306,00</b>	<b>105.000,00</b>	<b>10.000,00</b>
695	Impôts sur les bénéfices	143.306,00	105.000,00	10.000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>6.464.649,06</b>	<b>6.430.000,00</b>	<b>6.810.000,00</b>

# Section de Fonctionnement

## RECETTES

COMPTES	INTITULÉS	RECETTES ENCAISSÉES EN 2020	BUDGET PRÉVISIONNEL 2020	BUDGET PRÉVISIONNEL 2021
	<b>PRODUITS (LOYERS)</b>	<b>5.375.821,34</b>	<b>5.395.000,00</b>	<b>5.300.000,00</b>
706	Prestations de services - Cotisations, frais de dossier	1.798.455,28	1.850.000,00	1.700.000,00
7061	Cotisations nettes non acquises et annulations sur exercice antérieur	20.136,88	- 10.000,00	- 10.000,00
708	Produits des activités annexes	2.961.740,91	2.922.000,00	2.967.000,00
709	Ristournes sur cotisations - Garantie principale	- 247.927,01	- 240.000,00	- 235.000,00
70-9	Provisions pour charges	843.415,28	873.000,00	878.000,00
	<b>SUBVENTION D'EXPLOITATION</b>	<b>46.473,12</b>	<b>-</b>	<b>40.000,00</b>
740	Subventions d'exploitation	46.473,12	-	40.000,00
	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>13.035,38</b>	<b>10.000,00</b>	<b>10.000,00</b>
758	Produits divers de gestion courante	13.035,38	10.000,00	10.000,00
	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>358.264,21</b>	<b>365.000,00</b>	<b>425.000,00</b>
761	Produits de participation	233.217,33	233.000,00	308.000,00
762	Produits des autres immobilisations financières	124.437,54	131.000,00	116.000,00
768	Autres produits financiers	609,34	1.000,00	1.000,00
	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>456.634,98</b>	<b>460.000,00</b>	<b>215.000,00</b>
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	252.823,75	240.000,00	210.000,00
775	Produits cessions éléments actifs cédés	203.811,23	220.000,00	5.000,00
	<b>REPRISES SUR PROVISIONS</b>	<b>270.631,31</b>	<b>200.000,00</b>	<b>820.000,00</b>
781	Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations et exploitation	187.320,89	100.000,00	720.000,00
786	Reprises sur provisions pour dépréciation des éléments financiers	83.310,42	100.000,00	100.000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>6.520.860,34</b>	<b>6.430.000,00</b>	<b>6.810.000,00</b>

## 1 Prêts aux adhérents

### Situation au 31 décembre 2020

4 prêts restaient à rembourser au 31-12-2019 pour un montant de :  
 0 prêt a été versé en 2020 pour :

4 prêts

Remboursements effectués en 2020 :

Capital :

Frais et intérêts :

2 prêts restaient à rembourser au 31-12-2020 pour un montant de :  
 (2 prêts ont été soldés en 2020)

Depuis la création de cette œuvre : 2.020 adhérents en ont bénéficié  
 pour un montant de :

	6.268,46 €
	0,00 €
	<hr/> 6.268,46 €
37,40 €	4.648,00 €
	1.620,46 €
	<hr/> 1.178.692,71 €

## 2 Prêts aux adhérents cotisants sur le point de prendre leur retraite ou retraités depuis moins d'un an

### Situation au 31 décembre 2020

33 prêts restaient à rembourser au 31-12-2019 pour un montant de :  
 2 prêts ont été versés en 2020 pour :

35 prêts

Remboursements effectués en 2020 :

Capital :

Intérêts :

Frais :

23 prêts restaient à rembourser au 31-12-2020 pour un montant de :  
 (12 prêts ont été soldés en 2020)

Depuis la création de cette œuvre (le 01-10-1981), 1.133 prêts aux retraités  
 ont été accordés pour un montant de :

	95.881,58 €
	20.000,00 €
	<hr/> 115.881,58 €
2.248,32 €	42.975,95 €
30,00 €	
	72.905,63 €
	<hr/> 4.141.593,68 €

## 3 Prêts au personnel de l'A.F.C.M.

### Situation au 31 décembre 2020

11 prêts restaient à rembourser au 31-12-2019 pour un montant de :  
 4 prêts ont été versés en 2020 pour un montant de :

4 prêts ont été remboursés en 2020.

Remboursements effectués en 2020 :

Capital :

Intérêts :

11 prêts restaient à rembourser au 31-12-2020 pour un montant de :

	44.631,22 €
	28.000,00 €
	<hr/> 72.631,22 €
920,51 €	17.388,97 €
	55.242,25 €

## 4 Subventions scolaires 2020

<b>162</b> subventions scolaires ont été accordées pour un montant de :	<b>45.580,00 €</b>
dont : <b>110 subventions renouvelées</b> :	28.455,00 €
<b>47 subventions nouvelles</b> :	15.970,00 €
<b>5 subventions accordées au personnel</b> :	1.155,00 €

### Ces subventions concernent :

Groupe 2	14
Groupe 3	130
Groupe 5	13

**Pour mémoire** : 160 subventions scolaires avaient été accordées pour l'année scolaire 2019/2020 pour un montant de 41.385,00 €.

## 5 BELAMBRA-CLUBS et V.V.F. VILLAGES Réservations enregistrées pour 2019/2020

BELAMBRA-Clubs	2019/2020	11 réservations
V.V.F. Villages	2019/2020	11 réservations

**Pour mémoire** : Saison 2018/2019 : – 18 familles avaient effectué une réservation avec BELAMBRA-Clubs  
– 13 familles avec V.V.F. Villages

## Subventions scolaires

Pour permettre à des enfants méritants de poursuivre leurs études, l'Association accorde des subventions scolaires aux adhérents cotisants ou veuves et veufs d'adhérents dont la situation, les ressources et les charges justifient cette intervention.

Les demandes doivent parvenir au Siège Social dès la parution du *Bulletin de l'A.F.C.M.* et au plus tard le **1<sup>er</sup> décembre**.

## Prêts aux cautionnés

L'Association a été autorisée par M. le Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget à consentir des prêts, sous certaines conditions, aux adhérents cotisants (frais de déménagement suite à une mutation de poste ou première installation, maladie grave de l'adhérent, de son conjoint ou de ses enfants à charge).

Chaque cas est examiné avec la plus grande bienveillance par le Bureau qui statue sur les demandes présentées.

Le montant du prêt est lié à l'importance de la cotisation affectée d'un coefficient multiplicateur de 35.

Le prêt ne peut être inférieur à 1.250 € ni supérieur à 5.000 €.

Le remboursement s'effectue en quinze mensualités égales, prenant effet du septième mois. Le montant de l'intérêt représentatif de frais, fixé au taux du livret A majoré de 0,25 % avec un taux minimum de 2 % de la somme prêtée, fait l'objet d'un seizième versement.

Le remboursement du capital et le paiement des frais s'effectuent obligatoirement par prélèvement automatique sur un compte postal ou bancaire.

Le remboursement peut être anticipé au gré du contractant.

## Prêts aux retraités ou aux cautionnés sur le point de prendre leur retraite

Par décision du 23 juin 1981, le Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget a autorisé l'Association à attribuer, sous certaines conditions, des prêts aux adhérents cotisants depuis plus de cinq ans, admis à la retraite. Cette demande, pour être recevable, doit être présentée dans le délai d'un an avant ou un an après la mise à la retraite.

Le montant du prêt est lié à l'importance du fonds de réserve de chaque adhérent augmenté de la majoration statutaire. Le total de ces deux éléments (fonds de réserve plus majoration) est affecté d'un coefficient multiplicateur de 35.

Le prêt ne peut être inférieur à 2.500 € ni supérieur à 10.000 €.

La durée du prêt est de cinq ans au maximum et son taux annuel est fixé au taux du livret A majoré de 0,25 % avec un taux minimum de 2 %. Ce prêt ne peut se cumuler avec celui éventuellement consenti aux adhérents cautionnés.

Les frais de dossier sont uniformément fixés à 15 € et sont recouverts à l'ouverture du dossier.

Le remboursement du capital et le paiement des intérêts s'effectuent par trimestrialités ou mensualités constantes avec obligation de prélèvement sur un compte postal ou bancaire.

Le remboursement peut être anticipé au gré du contractant.



# DÉLÉGUÉ(E)S TITULAIRES

GRUPE 1

Inscrits : 3.612

Votants : 642

Circons. électorales	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	NOMS - FONCTIONS - ADRESSES	Nombre de voix	Résultat
1 <sup>re</sup>	861	170	<b>M. Pierre GAMBLIN</b> Comptable. Centre des Finances Publiques LUNERAY (Seine-Maritime)	132	ÉLU
			<b>M. Alain PACCIANUS</b> Chef de Service Comptable. Service des Impôts des Entreprises LAVAL (Mayenne)	127	ÉLU
			<b>M. Marc DIEDRICH</b> Comptable. Trésorerie Municipale MÉRU (Oise)	107	ÉLU
			<b>M. Dominique GALLOIS</b> Comptable. Trésorerie Spécialisée ARMENTIÈRES (Nord)	106	ÉLU
			<b>M. Philippe JERRETIE</b> Comptable. Paierie Départementale VANNES (Morbihan)	105	ÉLU
			<b>M. Stéphane THIRIAT</b> Comptable. Trésorerie Spécialisée Centre Hospitalier CALAIS (Pas-de-Calais)	103	ÉLU
			<b>M. Gilles RAMOND</b> Comptable. Trésorerie Spécialisée ANCENIS (Loire-Atlantique)	92	
			<b>M. Jacques REGNIER</b> Huissier des Finances Publiques. Direction des Finances Publiques ARRAS (Pas-de-Calais)	82	
			2 <sup>e</sup>	748	133
<b>M. Bernard JULIAN</b> Comptable. Trésorerie Spécialisée Toulouse Amendes TOULOUSE (Haute-Garonne)	81	ÉLU			
<b>M. Michel ANDREA</b> Comptable. Trésorerie Municipale TARBES (Hautes-Pyrénées)	70	ÉLU			
<b>M. Christophe ADNOT</b> Comptable. Trésorerie Spécialisée Castres Ville CASTRES (Tarn)	68	ÉLU			
<b>Mme Evelyne GIULIANI</b> Agent Comptable. Université de Limoges LIMOGES (Haute-Vienne)	67	ÉLUE			
<b>Mme Dominique PONS</b> Comptable. Centre des Finances Publiques MAULÉON LICHARRE (Pyrénées-Atlantiques)	66	ÉLUE			
<b>M. Sylvain HURET</b> Comptable. Service des Impôts des Entreprises LANGON (Gironde)	60				
<b>M. Thierry DAVIN</b> Comptable. Paierie Départementale de l'Hérault MONTPELLIER (Hérault)	59				
<b>M. Christophe MEYRIEU</b> Comptable. Service des Impôts des Entreprises PERPIGNAN (Pyrénées Orientales)	53				
<b>M. Damien PATRAC</b> Comptable. Centre des Finances Publiques NEUVILLE-DE-POITOU (Vienne)	50				
<b>M. Laurent VEZINHET</b> Agent Comptable Secondaire. CNRS MONTPELLIER (Hérault)	42				

Circons. électorales	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	NOMS - FONCTIONS - ADRESSES	Nombre de voix	Résultat
3 <sup>e</sup>	740	135	<b>Mme Annie-Laure TIVOLI</b> Comptable. Trésorerie Spécialisée CARPENTRAS (Vaucluse)	86	ÉLUE
			<b>Mme Laurence BERNARDIN</b> Comptable. Centre des Finances Publiques CHALLES-LES-EAUX (Savoie)	84	ÉLUE
			<b>M. Pierre COUDURIER</b> Comptable. Trésorerie Spécialisée SALLANCHES (Haute-Savoie)	79	ÉLU
			<b>M. Jean-Claude RANC</b> Comptable. Trésorerie Spécialisée YSSINGEAUX (Haute-Loire)	74	ÉLU
			<b>M. Serge ROUVIÈRE</b> Comptable. Pôle de Recouvrement Spécialisé du Rhône LYON (Rhône)	61	ÉLU
			<b>M. Claude SKRLJ</b> Comptable. Trésorerie Spécialisée SAINT-LAURENT-DU-VAR (Alpes-Maritimes)	55	ÉLU
			<b>M. Michel RIBIÈRE</b> Chef de Service Comptable. Service des Impôts des Entreprises LYON (Rhône)	54	
			<b>M. Rémy CARRIER</b> Comptable. Service des Impôts des Entreprises GRASSE (Alpes-Maritimes)	48	
			<b>M. Patrice BIGOUIN</b> Comptable. Trésorerie Mixte LE MUY (Var)	48	
			<b>M. Serge LODIER</b> Comptable. Trésorerie Spécialisée OPAC de la Savoie CHAMBÉRY (Savoie)	33	
<b>M. Jean-Marc GAUCHER</b> Comptable. Service de l'Enregistrement GRASSE (Alpes-Maritimes)	33				
<b>M. Jean-François KAPPS</b> Agent Comptable. Université Lyon1 VILLEURBANNE (Rhône)	28				

Circons. électorales	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	NOMS - FONCTIONS - ADRESSES	Nombre de voix	Résultat
4 <sup>e</sup>	1.263	204	<b>Mme Caroline CUIF</b> Comptable. Centre des Finances Publiques MONTEREAU (Seine-et-Marne)	156	ÉLUE
			<b>M. Dominique WASSONG</b> Comptable. Paierie Départementale du Haut-Rhin COLMAR (Haut-Rhin)	133	ÉLU
			<b>M. Pascal CLAUSS</b> Comptable. Service de Gestion Comptable HAGUENEAU (Bas-Rhin)	122	ÉLU
			<b>M. Patrick KRIL</b> Comptable. Service des Impôts des Particuliers JOINVILLE (Haute-Marne)	122	ÉLU
			<b>M. Yannick BADOR</b> Comptable. Pôle de Recouvrement Spécialisé Indre-et-Loire TOURS (Indre-et-Loire)	102	ÉLU
			<b>M. Pascal LACROIX</b> Comptable. Service des Impôts des Particuliers PARIS (19 <sup>e</sup> )	101	ÉLU
			<b>M. François MILLET-CHAMBEAU</b> Comptable. Service des Impôts des Entreprises ARPAJON (Essonne)	92	
			<b>M. Philippe HENROT</b> Comptable. Trésorerie Mixte SAINT-ANDRÉ (Ile de la Réunion)	90	
			<b>M. Frédéric DRUE</b> Agent Comptable. Université de la Lorraine NANCY (Meurthe-et-Moselle)	89	
			<b>M. Manuel FAUCHER</b> Comptable. Service des Impôts des Entreprises NOGENT-SUR-MARNE (Val-de-Marne)	78	

# DÉLÉGUÉ(E)S SUPPLÉANT(E)S

GRUPE 1

Inscrits : 3.612

Votants : 642

Circons. électorales	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	NOMS - FONCTIONS - ADRESSES	Nombre de voix	Résultat
1 <sup>re</sup>	861	168	<b>M. Laurent THIRON</b> Comptable. Service des Impôts des Particuliers TROUVILLE-SUR-MER (Calvados)	136	ÉLU
			<b>M. Olivier NURY</b> Comptable. Trésorerie Mixte GRAVELINES (Nord)	136	ÉLU
			<b>M. Gilbert LE-GUEN</b> Comptable. Trésorerie Spécialisée Lisieux Intercommunale LISIEUX (Calvados)	136	ÉLU
			<b>Mme Valérie LEDRU</b> Comptable. Centre des Finances Publiques CHAUMONT-EN-VEXIN (Oise)	136	ÉLUE
			<b>M. Gilbert CHAPALAIN</b> Comptable. Centre des Finances Publiques LANMEUR (Finistère)	135	ÉLU
			<b>M. Michel ALBRESPIT</b> Comptable. Centre des Finances Publiques SAINT-JEAN-DE-MONTS (Vendée)	135	ÉLU
2 <sup>e</sup>	748	132	<b>M. Ariel SALA</b> Comptable. Paierie Départementale des Pyrénées-Orientales CABESTANY (Pyrénées-Orientales)	105	ÉLU
			<b>Mme Catherine CARDINAL</b> Comptable. Centre des Finances Publiques ROCHEFORT (Charente-Maritime)	104	ÉLUE
			<b>M. Max CHAMBON</b> Comptable. Trésorerie Spécialisée Tulle Municipale TULLE (Corrèze)	104	ÉLU
			<b>M. Thierry HIGOUNENC</b> Agent Comptable. Université Toulouse 1 Capitole TOULOUSE (Haute-Garonne)	99	ÉLU
			<b>M. Olivier VERNEGEOL</b> Agent Comptable. Lycée de la Mer SÈTE (Hérault)	96	ÉLU
			<b>Mme Florence CLEMENT-GENESTE</b> Comptable. Service des Impôts des Particuliers Toulouse Mirail TOULOUSE (Haute-Garonne)	95	ÉLUE

Circons. électorales	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	NOMS - FONCTIONS - ADRESSES	Nombre de voix	Résultat
3 <sup>e</sup>	740	134	<b>Mme Catherine OSTERMANN</b> Comptable. Centre des Finances Publiques LE BOURG D'OISANS (Isère)	103	ÉLUE
			<b>M. Denis GUEDON</b> Comptable. Trésorerie Spécialisée CHU Saint-Etienne SAINT-ETIENNE (Loire)	102	ÉLU
			<b>M. Michel DARNER</b> Comptable. SIP MARSEILLE 2 <sup>e</sup> , 15 <sup>e</sup> , 16 <sup>e</sup> MARSEILLE (Bouches-du-Rhône)	102	ÉLU
			<b>Mme Marie-Christine FAVARD</b> Comptable. Centre des Finances Publiques SAINT-GALMIER (Loire)	101	ÉLUE
			<b>Mme Geneviève BOINO</b> Comptable. Trésorerie Mixte PONTAUMUR (Puy-de-Dôme)	101	ÉLUE
			<b>Mme Brigitte NOUGUIER</b> Comptable. Service de Gestion Comptable CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)	100	ÉLUE
4 <sup>e</sup>	1.263	200	<b>Mme Martine CARON</b> Comptable. Trésorerie Spécialisée Bourges OPH Amendes BOURGES (Cher)	151	ÉLUE
			<b>M. Renaud POUCHERET</b> Comptable. Trésorerie Spécialisée BLETTERANS (Jura)	148	ÉLU
			<b>Mme Nassima ZAIDI</b> Comptable. Centre des Finances Publiques SAINT-GERMAIN-DU-BOIS (Saône-et-Loire)	143	ÉLUE
			<b>Mme Nathalie CHOQUET</b> Agent Comptable Secondaire. CNRS PARIS (5 <sup>e</sup> )	129	ÉLUE
			<b>M. Thierry OLLAND</b> Comptable. Trésorerie auprès de l'Ambassade DJIBOUTI (République Djibouti)	118	ÉLU
			<b>Mme TCHAM Samia</b> Comptable. Service des Impôts des Particuliers PARIS (8 <sup>e</sup> )	114	ÉLUE
			<b>M. Ahmed ABDALLAH</b> Comptable. Paierie Régionale de la Réunion SAINT-DENIS (Ile de la Réunion)	112	
<b>M. Frédéric DEVAUX</b> Agent Comptable. Institut Géographique National SAINT-MANDE (Val-de-Marne)	92				

# DÉLÉGUÉ(E)S TITULAIRES

GRUPE 2

Inscrits : 7.488

Votants : 1.112

Circons. électorales	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	NOMS - FONCTIONS - ADRESSES	Nombre de voix	Résultat
1 <sup>re</sup>	1.872	246	<b>M. David RODRIGUEZ</b> Agent Comptable Lycée Colbert, LORIENT (Morbihan)	212	ÉLU
			<b>M. Frédéric GUICHON</b> Agent Comptable Lycée Ambroise-Paré, LAVAL (Mayenne)	207	ÉLU
			<b>M. Bruno DESCHAMPS</b> APAENES Collège F.-Renaudeau, CHOLET (Maine-et-Loire)	206	ÉLU
2 <sup>e</sup>	1.389	234	<b>Mme Hélène LAMBERTY</b> Agent Comptable Lycée Pape-Clément, PESSAC (Gironde)	166	ÉLUE
			<b>M. Michel FETE</b> Agent Comptable Lycée Ozenne, TOULOUSE (Haute-Garonne)	138	ÉLU
			<b>M. Lionel LEMASSON</b> Agent Comptable Lycée Turgot, LIMOGES (Haute-Vienne)	122	ÉLU
			<b>M. Eric DEVILLEBICHOT</b> Agent Comptable Lycée Saint-John-Perse, PAU (Pyrénées-Atlantiques)	104	
			<b>M. Jean-Luc DORVAL</b> Régisseur d'avances et de recettes Collège Saint-Exupéry, PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales)	90	
3 <sup>e</sup>	1.559	240	<b>M. Gwendal THIBAUT</b> Agent Comptable Lycée La Martinière-Diderot, LYON (Rhône)	156	ÉLU
			<b>Mme Yolande HUTMACHER</b> Régisseuse d'Avances et de recettes EREA Amélie-Gex, CHAMBÉRY (Savoie)	130	ÉLUE
			<b>M. Nicolas DUFRESNE</b> Agent Comptable Lycée Massena, NICE (Alpes-Maritimes)	97	ÉLU
			<b>M. Julien EYDOUX</b> Agent Comptable Lycée Édouard-Herriot, VOIRON (Isère)	97	
			<b>Mme Claire GUIBORAT</b> Agent Comptable Lycée François-Mansart, THIZY-LES-BOURGS (Rhône)	75	
			<b>M. Mickael BIGOT</b> Agent Comptable Lycée Arthur-Rimbaud, ISTRES (Bouches-du-Rhône)	65	

Circons. électorales	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	NOMS - FONCTIONS - ADRESSES	Nombre de voix	Résultat
4 <sup>e</sup>	2.668	392	<b>M. Agnès RIPOLL</b> Agent Comptable Lycée Paul-Louis-Courier, TOURS (Indre-et-Loire)	202	ÉLUE
			<b>M. Dominique DUPASQUIER</b> Conseiller d'Administration Scolaire et Universitaire Lycée Jean-Jaurès, MONTREUIL (Seine-Saint-Denis)	175	ÉLU
			<b>Mme Cécile ROUFFETEAU</b> Agent Comptable Lycée Dessaignes, BLOIS (Loir-et-Cher)	164	ÉLUE
			<b>M. Laurent BEUGNIES</b> Agent Comptable Lycée F. Bazin, CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (Ardennes)	101	
			<b>M. Khalid CHAANANI</b> Régisseur de recettes Lycée Jean-Baptiste-Schwilgue, SÉLESTAT (Bas-Rhin)	83	
			<b>M. Osmane ADAM</b> Régisseur d'avances et de recettes Collège Guy-Moquet, SAINT-BENOÎT (Ile de la Réunion)	80	
			<b>M. Jean-Gabriel BOULET</b> Conseiller d'Administration Scolaire et Universitaire Lycée Jean-Michel, LONS-LE-SAUNIER (Jura)	70	
			<b>M. Thierry CONTOUX</b> Agent Comptable Lycée Professionnel de Kaweni, MAMOUDZOU (Mayotte)	44	
			<b>M. Reda BOUDJELLEL</b> Agent Comptable Lycée G. Colomb, LURE (Haute-Saône)	43	

# DÉLÉGUÉ(E)S SUPPLÉANT(E)S

GRUPE 2

Inscrits : 7.488

Votants : 1.093

Circons. électorales	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	NOMS - FONCTIONS - ADRESSES	Nombre de voix	Résultat
1 <sup>re</sup>	1.872	245	<b>Mme Claire BERTHE</b> Conseillère d'Administration Scolaire et Universitaire Lycée Boucher-de-Perthes, ABBEVILLE (Somme)	212	ÉLUE
			<b>M. Jean-Marc CAZAUDUMEC</b> Agent Comptable Lycée Charlotte-Perriand, GENECH (Nord)	204	ÉLU
			<b>M. Olivier CATTEAU</b> Agent Comptable Lycée Eugène-Woillez, MONTREUIL-SUR-MER (Pas-de-Calais)	200	ÉLU
2 <sup>e</sup>	1.389	232	<b>Mme Sandrine BRANA-VELU</b> Agent Comptable Lycée Léonard-de-Vinci, BLANQUEFORT (Gironde)	167	ÉLUE
			<b>Mme Agathe EBOZO'O</b> Agent Comptable Lycée des Arènes, TOULOUSE (Haute-Garonne)	156	ÉLUE
			<b>Mme Cécile DANÈDE</b> Agent Comptable Lycée Charles-Péguy, EYSINES (Gironde)	144	ÉLUE
			<b>Mme Marilyn STRIEBICH</b> Agent Comptable Lycée Jacques-Ruffie, LIMOUX (Aude)	122	
3 <sup>e</sup>	1.559	234	<b>Mme Isabelle CHAMBRIER</b> Agent Comptable Lycée du Granier, LA RAVOIRE (Savoie)	199	ÉLUE
			<b>M. Daniel MASSOT</b> Agent Comptable Lycée Paul Cezanne, AIX-EN-PROVENCE (Bouches-du-Rhône)	195	ÉLU
			<b>Mme Lucile CHALOT-DJOUADI</b> Agent Comptable Lycée Albert Calmette, NICE (Alpes-Maritime)	188	ÉLUE
4 <sup>e</sup>	2.668	382	<b>M. Thomas BRUBACHER</b> Agent Comptable Lycée Jean de Pange, SARREGUEMIINES (Moselle)	239	ÉLU
			<b>M. Sébastien TRECUL</b> Agent Comptable Lycée Emile Zola, CHATEAUDUN (Eure-et-Loir)	238	ÉLU
			<b>M. Yannick WILLIOT</b> Agent Comptable Lycée La Briquerie, THIONVILLE (Moselle)	227	ÉLU
			<b>M. Mohammad ALAM</b> Régisseur d'Avances et de Recettes Collège Pilatre de Rozier, PARIS (11e)	164	

# DÉLÉGUÉ(E)S TITULAIRES

GRUPE 3

Inscrits : 36.198

Votants : 3.091

Circons. électorales	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	NOMS - FONCTIONS - ADRESSES	Nombre de voix	Résultat
1 <sup>re</sup>	9.187	806	<b>Mme Virginie ALLARD-POESI</b> Agent Comptable. G.I.P. Agence Normande de la Biodiversité ROUEN (Seine-Maritime)	634	ÉLUE
			<b>M. Marc AUDIC</b> Agent Comptable. G.I.P. Relation Emploi Formation de Bretagne RENNES (Ille-et-Vilaine)	579	ÉLU
			<b>M. Patrick DEVILLERS</b> Agent Comptable. EPLEFPA Angers-le-Fresne ANGERS (Maine-et-Loire)	565	ÉLU
2 <sup>e</sup>	7.318	745	<b>M. Christophe MARTIN</b> Agent Comptable. GIP Mission Locale pour l'Insertion LIMOGES (Haute-Vienne)	535	ÉLU
			<b>M. Bruno REVERDY</b> Agent Comptable. Chambre Départementale d'Agriculture ALBI (Tarn)	533	ÉLU
			<b>M. Stéphane GILLES</b> Agent Comptable GIP Coopelog THUIR (Pyrénées Orientales)	512	ÉLU
3 <sup>e</sup>	8.219	700	<b>Mme Brigitte SIMEONI</b> Régisseuse de Recettes. Mairie THONON-LES-BAINS (Haute-Savoie)	424	ÉLUE
			<b>M. Pierre BERTHET</b> Régisseur d'Avances. Mairie BELLEY (Ain)	381	ÉLU
			<b>Mme Christine PEREIRA</b> Agent Comptable Secondaire. Conseil Départemental d'Accès au Droit CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme)	381	ÉLUE
			<b>M. Frank CONTADINI</b> Agent Comptable. GIP Gestion du Programme Réussite MARSEILLE (Bouches-du-Rhône)	292	
			<b>M. Christophe DUPRAZ</b> Régisseur de Recettes. Mairie VILLAREMBERT (Savoie)	200	
4 <sup>e</sup>	11.474	840	<b>M. Cédric GIESSLER</b> Régisseur d'Avances. Archéologie Alsace SÉLESTAT (Bas-Rhin)	434	ÉLU
			<b>Mme Arpine MELIKIAN</b> Régisseuse de Recettes. Conseil Départemental STRASBOURG (Bas-Rhin)	397	ÉLUE
			<b>Mme Lysiane LOUIS</b> Agent Comptable. Conseil Départemental d'Accès au Droit CRETEIL (Val-de-Marne)	376	ÉLUE
			<b>Mme Martine LAVALETTE</b> Agent Comptable. Château de Fontainebleau FONTAINEBLEAU (Seine-et-Marne)	329	
			<b>Mme Nadège RABEL</b> Régisseuse d'Avances et de Recettes. Mairie LE MOULE (Guadeloupe)	329	

# DÉLÉGUÉ(E)S SUPPLÉANT(E)S

GRUPE 3

Inscrits : 36.198

Votants : 3.027

Circons. électorales	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	NOMS - FONCTIONS - ADRESSES	Nombre de voix	Résultat
1 <sup>re</sup>	9.187	792	<b>Mme Emmanuelle LIVET</b> Régisseuse de Recettes. Conseil Régional ROUEN (Seine-Maritime)	630	ÉLUE
			<b>M. Hocine DEHEDIN</b> Régisseur de Recettes. Mairie FOUGERES (Ile-et-Vilaine)	583	ÉLU
			<b>M. Fabien DEFOSSÉ</b> Agent Comptable. Etablissement Public de Coopération Culturelle ELBEUF (Seine-Maritime)	567	ÉLU
2 <sup>e</sup>	7.318	726	<b>Mme Nicole GIRAL</b> Agent Comptable. Chambre Départementale d'Agriculture TARBES (Hautes-Pyrénées)	458	ÉLUE
			<b>Mme Marie-Jeanne COLETTE</b> Agent Comptable. Gip Agence Erasmus France BORDEAUX (Gironde)	453	ÉLUE
			<b>Mme Nathalie LAGARDE</b> Agent Comptable. EPLEFPA Kyoto POITIERS (Vienne)	369	ÉLUE
			<b>M. Denis SURJUS</b> Agent Comptable. GIP Office Public de la Langue Catalane PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales)	312	
3 <sup>e</sup>	8.219	685	<b>Mme Marie-Hélène DURUPT</b> Agent Comptable. Office du Tourisme SAINT-RAPHAEL (Var)	542	ÉLUE
			<b>M. Dominique DEJOU</b> Agent Comptable. Chambre Départementale d'Agriculture AURILLAC (Cantal)	528	ÉLU
			<b>M. Marc COLONNESE</b> Agent Comptable. Régie des Transports Métropolitains MARSEILLE (Bouches-du-Rhône)	511	ÉLU
4 <sup>e</sup>	11.474	824	<b>Mme Laetitia COUPLET</b> Régisseuse d'Avances et de Recettes. Mairie MONTESSON (Yvelines)	628	ÉLUE
			<b>M. Fabrice PARMENTIER</b> Agent Comptable. Chambre Inter Départementale Doubs Territoire de Belfort BESANÇON (Doubs)	593	ÉLU
			<b>M. Ivan SAUVAGE</b> Agent Comptable. Chambre Départementale d'Agriculture JOUÉ-LES-TOURS (Indre-et-Loire)	585	ÉLU

## DÉLÉGUÉ(E)S TITULAIRES

GRUPE 4

Inscrits : 144

Votants : 40

Circons. électorales	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	NOMS - FONCTIONS - ADRESSES	Nombre de voix	Résultat
1 <sup>re</sup>	22	6	<b>Mme Fabienne DUFAY</b> Directrice Régionale des Finances Publiques Direction Régionale des Finances Publiques ROUEN (Seine-Maritime)	5	ÉLUE
2 <sup>e</sup>	33	7	<b>M. Samuel BARREAU</b> Directeur Départemental des Finances Publiques Direction Départementale des Finances Publiques MONTPELLIER (Hérault)	5	ÉLU
3 <sup>e</sup>	25	9	<b>Mme Chantal GOUBERT</b> Directrice Départementale des Finances Publiques Direction Départementale des Finances Publiques AURILLAC (Cantal)	8	ÉLUE
4 <sup>e</sup>	64	18	<b>M. Denis GIROUDET</b> Directeur Départemental des Finances Publiques Direction Départementale des Finances Publiques COLMAR (Haut-Rhin)	17	ÉLU

## DÉLÉGUÉ(E)S SUPPLÉANT(E)S

GRUPE 4

Inscrits : 144

Votants : 39

Circons. électorales	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	NOMS - FONCTIONS - ADRESSES	Nombre de voix	Résultat
1 <sup>re</sup>	22	6	<b>Mme Nathalie Biquard</b> Directrice Départementale des Finances Publiques Direction Départementale des Finances Publiques AMIENS (Somme)	5	ÉLUE
2 <sup>e</sup>	33	7	<b>Mme Sophie LOPEZ</b> Directrice Départementale des Finances Publiques Direction Départementale des Finances Publiques AGEN (Lot-et-Garonne)	6	ÉLUE
3 <sup>e</sup>	25	9	<b>M. Jean-Michel BLANCHARD</b> Directeur Départemental des Finances Publiques Direction Départementale des Finances Publiques CHAMBERY (Savoie)	8	ÉLU
4 <sup>e</sup>	64	17	<b>M. Jean-Marc LELEU</b> Directeur Régional des Finances Publiques Direction Régionale des Finances Publiques MAMOUDZOU (Mayotte)	14	ÉLU

# DÉLÉGUÉ(E)S TITULAIRES

## GROUPE 5

Inscrits : 6.247

Votants : 467

Circons. électorales	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	NOMS - FONCTIONS - ADRESSES	Nombre de voix	Résultat
1 <sup>re</sup>	1362	92	<b>Mme Christelle LUTHRINGER</b> Agent Comptable. Crédit Municipal ROUEN (Seine-Maritime)	83	ÉLUE
2 <sup>e</sup>	960	68	<b>M. Marc-Antoine VITTE</b> Agent Comptable. R.I.E.P. TULLE (Corrèze)	62	ÉLU
3 <sup>e</sup>	1049	107	<b>Mme Sophie PICCHI</b> Agent Comptable secondaire, INSERM Paca MARSEILLE (Bouches-du-Rhône) <b>M. Philippe BENTOURE</b> Régisseur de recettes. Ministère de l'Intérieur MOULINS (Allier) <b>M. Nicolas CORNIOU</b> Agent Comptable. C.D.A.D. Corse du Sud AJACCIO (Corse du Sud)	49 29 12	ÉLUE
4 <sup>e</sup>	2876	200	<b>M. Jérôme RODRIGUEZ</b> Agent comptable. GIP Agence Nationale du Sport. PARIS (13 <sup>e</sup> ) <b>Mme Marie-Line CRAMPONT</b> Régisseuse d'avances. Groupement de Coopération Sanitaire LE LAMENTIN (Martinique) <b>M. Mathieu CASADO-DUPRIX</b> Régisseur d'avances et de recettes. Ambassade de France ASUNCION (Paraguay)	65 64 52	ÉLU

# DÉLÉGUÉ(E)S SUPPLÉANT(E)S

GROUPE 5

Inscrits : 6.247

Votants : 464

Circons. électorales	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	NOMS - FONCTIONS - ADRESSES	Nombre de voix	Résultat
1 <sup>re</sup>	1362	91	<b>Mme Katy LE-GOFF</b> Agent Comptable. Ecole Navale BREST (Finistère)	80	ÉLUE
2 <sup>e</sup>	960	68	<b>M. Daniel REMONT</b> Agent Comptable. Météo France TOULOUSE (Haute-Garonne)	65	ÉLU
3 <sup>e</sup>	1049	105	<b>M. Jean-Christophe GINOUX</b> Agent Comptable. ARS PACA MARSEILLE (Bouches-du-Rhône)	86	ÉLU
4 <sup>e</sup>	2876	200	<b>Mme Emmanuelle RAEDERSDORFF</b> Agent Comptable. Gip Symaris ROUFFACH (Haut-Rhin)  <b>Mme Joanne LAGOTRY</b> Régisseuse d'Avances. Centre Hospitalier KOUROU (Guyane)	91  76	ÉLUE

## DÉLÉGUÉ(E)S TITULAIRES

**GROUPE 6**

Inscrits : 343

Votants : 57

Circons. électorales	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	NOMS - FONCTIONS - ADRESSES	Nombre de voix	Résultat
1 <sup>re</sup>	51	5	<b>M. Xavier POTOT</b> Directeur Comptable et Financier CAF de Seine-Maritime ROUEN (Seine-Maritime)	5	ÉLU
2 <sup>e</sup>	66	11	<b>Mme Sylvie LE-GUERN</b> Agent Comptable Caisse Primaire d'Assurance Maladie AGEN (Lot-et-Garonne)	11	ÉLUE
3 <sup>e</sup>	60	16	<b>Mme Marie-Odile GAILLARD</b> Agent Comptable U.R.S.S.A.F. du Rhône-Alpes VENISSIEUX (Rhône)	15	ÉLUE
4 <sup>e</sup>	166	25	<b>M. Daniel TRICAUD</b> Agent Comptable Caisse Primaire d'Assurance Maladie VERSAILLES (Yvelines)	24	ÉLU

## DÉLÉGUÉ(E)S SUPPLÉANT(E)S

**GROUPE 6**

Inscrits : 343

Votants : 56

Circons. électorales	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	NOMS - FONCTIONS - ADRESSES	Nombre de voix	Résultat
1 <sup>re</sup>	51	5	<b>Mme Laurence BOISMARTEL</b> Agent Comptable Caisse Primaire d'Assurance Maladie Flandres DUNKERQUE (Nord)	5	ÉLUE
2 <sup>e</sup>	66	11	<b>M. Tristan LEGENDRE</b> Directeur Comptable et Financier CAF de la Charente ANGOULEME (Charente)	11	ÉLU
3 <sup>e</sup>	60	15	<b>Mme Nathalie TAY</b> Agent Comptable CAF des Hautes-Alpes GAP (Hautes-Alpes)	14	ÉLUE
4 <sup>e</sup>	166	25	<b>M. Jean-Claude JULLY</b> Agent Comptable CARSAT Alsace Moselle STRASBOURG (Bas-Rhin).	25	ÉLU

**A.F.C.M. - 36, avenue Marceau - 75381 PARIS Cedex 08**

**Les bureaux de l'A.F.C.M. sont ouverts au public :  
du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,  
le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 15 h 30**

SERVICE	ADMINISTRATION CONCERNÉE	RÉPARTITION	N° DE TÉLÉPHONE	ADRESSES COURRIELS
Standard	Toutes administrations		01 44 43 93 30	<a href="mailto:contact@afcm.asso.fr">contact@afcm.asso.fr</a>
Télécopie	Toutes administrations		01 44 43 93 40	
Service 1	Education Nationale	Groupe 2	01 44 43 93 35	<a href="mailto:educnat@afcm.asso.fr">educnat@afcm.asso.fr</a>
	Administrations financières	Groupes 1 et 4	01 44 43 93 33	<a href="mailto:dgfip@afcm.asso.fr">dgfip@afcm.asso.fr</a>
	Sécurité Sociale	Groupe 6	01 44 43 93 37	<a href="mailto:secsoc@afcm.asso.fr">secsoc@afcm.asso.fr</a>
	Autres administrations	Groupe 5	01 44 43 93 37	<a href="mailto:autresadm@afcm.asso.fr">autresadm@afcm.asso.fr</a>
Service 2	Collectivités locales Groupe 3 (répartition par département)	01 à 45	01 44 43 93 36	<a href="mailto:collectivites1@afcm.asso.fr">collectivites1@afcm.asso.fr</a>
		46 à 75	01 44 43 93 32	<a href="mailto:collectivites2@afcm.asso.fr">collectivites2@afcm.asso.fr</a>
		76 à 99	01 44 43 93 34	<a href="mailto:collectivites3@afcm.asso.fr">collectivites3@afcm.asso.fr</a>
Service Social Subventions Scolaires Prêts	Toutes administrations et retraités		01 44 43 93 31	<a href="mailto:secretariat@afcm.asso.fr">secretariat@afcm.asso.fr</a>
Débets	Toutes administrations et retraités		01 44 43 93 31	<a href="mailto:debet@afcm.asso.fr">debet@afcm.asso.fr</a>
Belambra V.V.F. Villages	Toutes administrations et retraités		01 44 43 93 30	<a href="mailto:vvf@afcm.asso.fr">vvf@afcm.asso.fr</a>
Immobilier	Toutes administrations		01 44 43 93 39	<a href="mailto:immobilier@afcm.asso.fr">immobilier@afcm.asso.fr</a>
Direction	Toutes administrations		01 44 43 93 31	<a href="mailto:direction@afcm.asso.fr">direction@afcm.asso.fr</a> <a href="mailto:president@afcm.asso.fr">president@afcm.asso.fr</a>

## SITE INTERNET DE L'A.F.C.M.

Le site internet [www.afcm.asso.fr](http://www.afcm.asso.fr) est disponible pour les informations concernant l'A.F.C.M. Il permet de réaliser en ligne les **adhésions** et toutes les **modifications** survenues dans le dossier du Comptable.

**De même, il est possible de payer en ligne les cotisations.**

Enfin, vous trouverez sur le site internet les fiches pratiques concernant la Responsabilité Personnelle et Pécuniaire des Comptables et sa mise en cause (débet).

Pour toutes vos démarches, ayez le bon réflexe !

Cliquez sur le site de l'Association :



[AFCM.ASSO.FR](http://AFCM.ASSO.FR)





36, avenue Marceau - 75381 Paris Cedex 08  
Tél. 01 44 43 93 31 - Fax 01 44 43 93 41  
Courriel : [contact@afcm.asso.fr](mailto:contact@afcm.asso.fr)  
[www.afcm.asso.fr](http://www.afcm.asso.fr)